



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Vademecum

Sport - Santé - Culture - Civisme (2S2C)

**POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE**

Introduction

Les règles sanitaires applicables dans les écoles et établissements en période de circulation active du Covid-19 peuvent imposer des conditions d'accueil spécifiques, en particulier sur le nombre d'élèves pris en charge simultanément par un même professeur.

Lorsque l'élève n'est pas en classe dans l'école ou l'établissement, il peut être accueilli dans le cadre du dispositif **Sport-Santé-Culture-Civisme (2S2C)**, qui propose des activités sur le temps scolaire, inscrites dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec les enseignements dispensés par les professeurs. Ce dispositif a été pour la première fois mis en œuvre en mai 2020, au moment de la réouverture progressive des écoles et des établissements aux élèves. Dans l'hypothèse où la situation sanitaire l'exigerait, les conventions organisant le dispositif pourraient être réactivées et permettre ainsi l'accueil de tous les élèves dans des conditions de sécurité sanitaire contraignantes.

Le présent vademecum rappelle donc les modalités du dispositif et met à disposition des acteurs de bonnes pratiques identifiées pendant la phase de déconfinement.

De manière générale, le dispositif 2S2C correspond à une partie du temps scolaire pendant laquelle l'élève ne peut pas être avec son professeur habituel du fait des règles sanitaires applicables. Les activités proposées peuvent être assurées :

- d'une part, par des professeurs, en complément de service, avec des échanges de service ou en inter-degrés (école / collège) ;
- d'autre part, par la collectivité de rattachement dans le cadre d'une convention passée entre les autorités académiques et la collectivité territoriale.

Ces interventions dans les différents domaines proposés ne se substituent pas aux enseignements et donc à l'action première des professeurs dans leurs disciplines (EPS, arts plastiques, éducation musicale, enseignement moral et civique...).

Sommaire

Introduction	1
Mise en œuvre et organisation académique et départementale	3
Cadrage et financement	4
Axes et orientations éducatives	6
L'axe Sport.....	6
L'axe Santé	7
L'axe Culture.....	9
L'axe Civisme	11
Exemples départementaux	15
Département du Nord.....	15
Département de la Gironde.....	17
Département de la Manche.....	19
Département de la Nièvre.....	21
Département de l'Isère	24
Département de l'Indre-et-Loire	25
Exemples d'organisation et documents conçus par l'IFAC et les Francas.....	26
Annexe	58

Mise en œuvre et organisation académique et départementale

Le **dispositif 2S2C** fait l'objet d'une réflexion au niveau académique sous l'autorité du recteur dans le cadre du comité de direction. Il est en effet utile de mobiliser à la fois d'autres services de l'État (DRAC, DRCS), les corps d'inspection pédagogiques territoriaux, les DAAC et tout chargé de mission susceptible d'apporter une contribution à la fois dans la conception des activités, la sollicitation et le choix de partenaires spécifiques à chacun des domaines proposés. Enfin, les associations agréées au niveau académique pourraient être signalées aux collectivités à la recherche d'intervenants.

La mise en œuvre se décline au niveau départemental et infra départemental (circonscription d'inspecteurs du premier degré, chefs d'établissement) sous la responsabilité des IA-DASEN.

Dans le premier degré, les IA-DASEN demandent aux IEN d'identifier les besoins des écoles et d'informer les maires volontaires pour s'engager dans le dispositif. Un exemple de tableau de suivi départemental est donné en annexe. Le niveau de la circonscription est le niveau pertinent, puisqu'il permet d'avoir une analyse précise des attentes des écoles en fonction des projets et de l'organisation pressentie par rapport aux contraintes sanitaires. L'inspecteur de la circonscription bénéficie en outre d'une connaissance experte de la situation des communes, leur intérêt, leur volonté, l'état des locaux et leur possibilité en termes éducatif et disponibilité en personnels.

Les directeurs d'école, en lien avec la collectivité, informent les familles sur le dispositif et son fonctionnement coordonné avec l'organisation de la reprise des classes.

Dans le second degré, les IA-DASEN informent les chefs d'établissement du dispositif et de ses modalités, afin de faciliter sa mise en œuvre et de solliciter des professeurs volontaires pour intervenir dans le premier degré.

Le dispositif est fondé sur l'action conjointe de différents partenaires. S'agissant des administrations de l'État, un échange avec le préfet de département et les sous-préfets d'arrondissement contribue à faire partager la connaissance du dispositif et faciliter le repérage des communes intéressées. Il est souhaitable de travailler avec d'autres services de l'État (DDCS, MC) ou de mobiliser des instances existantes qui facilitent la coordination et la mise en relation des demandes et des offres existantes sur le département. Les relations avec les communes et associations d'élus (AMF, AMFR) est fondamentale. De même, pour les collèges, le président du conseil départemental et les différents services susceptibles d'apporter leur concours (éducation, culture) sont associés à l'ensemble de la démarche.

Pour les activités physiques, le groupe d'appui départemental, quand il est actif, peut être mobilisé afin d'assurer un rôle de coordination entre les différents acteurs : élus, associations, mouvement sportif et services de l'État.

Pour les activités artistiques et culturelles, il est nécessaire de se rapprocher des DRAC qui peuvent utilement mobiliser des partenariats, instances du type CLEA ou conventions territoriales existantes afin de faciliter la mobilisation d'associations, d'institutions ou d'artistes susceptibles de participer à cet accueil.

La diversité des territoires doit conduire à partir de principes généraux partagés entre les services de l'État et les collectivités, à penser le dispositif avec beaucoup de souplesse afin de pouvoir répondre aux besoins identifiés et d'y répondre de manière efficiente et adaptée aux contraintes locales.

Cadrage et financement

Le cadre juridique est fixé par la convention conclue entre le représentant de l'État et la collectivité territoriale.

Le régime de responsabilité juridique

La responsabilité de l'État est substituée à celle de la commune ou de son prestataire dans tous les cas où celle-ci se trouve engagée en raison d'un fait dommageable commis ou subi par un élève du fait de l'organisation ou du fonctionnement de l'accueil sur le temps scolaire.

La responsabilité pédagogique des professeurs

Les enseignements relèvent de la responsabilité des professeurs. Dans le cadre du dispositif 2S2C les activités de nature éducative s'inscrivent dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement dispensé à l'école ou à distance: il est donc souhaitable que les professeurs échangent avec les personnes encadrant les activités afin de préserver une cohérence d'ensemble entre les temps de classe et ces temps d'activités. Il est recommandé que les professeurs puissent prendre connaissance des activités suivies et des travaux réalisés par les élèves dans le cadre du dispositif.

Le taux d'encadrement

Les groupes sont constitués en fonction des règles sanitaires applicables à la situation. Il revient à la personne encadrant l'activité de veiller à la sécurité des élèves en adaptant son organisation et la pratique des élèves à leur âge et à l'environnement (espace, utilisation de matériel)

Certaines activités physiques nécessitant un taux d'encadrement renforcé (VTT, cyclisme, activités nautiques et aquatiques) impliquent de prévoir un deuxième adulte.

Le protocole sanitaire à appliquer

Le protocole sanitaire à appliquer est celui établi par le ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en vigueur au moment de la réalisation du dispositif.

Financement

Les dépenses du dispositif liées aux conventions sont à imputer sur le BOP 230 Hors Titre 2 pour l'ensemble des élèves concernés, qu'ils relèvent du secteur public ou du secteur privé sous contrat. Les dépenses HT2 à acquitter au terme de la période de mise en œuvre de « 2S2C » seront intégralement couvertes au sein du BOP par le niveau national. Néanmoins, il vous appartiendra de mobiliser les disponibilités budgétaires du BOP 230 en juillet dans un premier temps afin de ne pas retarder le versement aux collectivités locales. L'ensemble sera régularisé durant l'été.

Un modèle de fiche type par convention pourra être utilisé pour attester le service fait et préparer la synthèse académique budgétaire du dispositif (joint en annexe).

Les tarifs sont fixés localement et inscrits dans la convention. Par référence au montant pratiqué dans le cadre du service minimum d'accueil, le tarif ne devra pas excéder 110 euros par jour et par groupe de 15 élèves quel que soit le niveau concerné et en l'absence d'heures

supplémentaires effectuées par des enseignants. En cas d'intervention des enseignants, la convention ne pourrait en effet n'avoir qu'un caractère complémentaire au dispositif mis en place.

Lorsque 2S2C s'appuie sur la prise en charge des élèves par des professeurs, ceux-ci sont rémunérés soit dans le cadre de leurs obligations de service, soit en HSE. Pour ce cas de figure, les HSE déjà déléguées aux EPLE concernés ont vocation à être utilisées pour le second degré ou par redéploiement dans le cadre des économies constatées en raison de la crise. De même seront utilisées les dotations départementales disponibles pour le premier degré. En effet, s'agissant des HSE, le dispositif a vocation à être financé dans le respect des enveloppes académiques. Dans l'attente de la création d'un code HSE spécifique qui sera communiqué, un suivi fin de l'utilisation des moyens par les services académiques doit être opéré afin d'établir un bilan de ce dispositif en fin d'année scolaire.

Modalités relatives aux autorisations d'engagement

La signature de la convention entre le DASEN et la collectivité locale (Commune, EPCI) intervient sur la base de la capacité théorique d'accueil. Afin d'en simplifier sa gestion, il convient de créer un engagement reposant sur un volume forfaitaire calculé de la façon suivante : un groupe par niveau (maternelle ou élémentaire, et donc deux groupes dans les écoles primaires) x 20 jours x coût journalier par groupe. Le montant de l'engagement sera ajusté au moment du paiement, en fonction du montant réel et précis à décaisser.

Cette modalité permettra d'éviter un retrait massif des AE au moment de la liquidation des dépenses et simplifiera la gestion au niveau de vos services. Elle a recueilli l'avis favorable du contrôleur budgétaire et comptable ministériel.

La saisie des engagements doit être opérée au fur et à mesure de la signature des conventions et en tout état de cause pour le 26 juin au plus tard afin de disposer d'une première approche nationale de la volumétrie financière de 2S2C.

Au vu de l'ensemble de ces dispositions, une gestion financière académique est à privilégier dans toute la mesure.

Axes et orientations éducatives

L'axe Sport

Dans le champ sportif, l'objectif est de permettre, dans le respect des règles sanitaires, la pratique d'activités physiques et sportives sur le temps scolaire en complément de l'EPS.

Les initiatives mises en œuvre contribuent ainsi à la remise en forme physique et psychologique des élèves, à favoriser leur bien-être à la suite de la période de confinement. Pourront par ailleurs être établis, autant que faire se peut, des liens avec l'éducation à la santé comme détaillé dans l'axe santé.

Au-delà des interventions des professeurs des écoles et des enseignants chargés de l'éducation physique et sportive dans le 2nd degré, il peut également être fait appel, via les conventions conclues avec les collectivités locales ou, le cas échéant, en direct, à des personnels territoriaux de la filière sportive et des éducateurs sportifs des associations sportives locales, ainsi qu'aux partenariats avec les clubs affiliés aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des sports.

En fonction des ressources locales et du partenariat établi avec les clubs sportifs locaux, on s'efforcera de diversifier le choix des pratiques sportives. En tout état de cause, la complémentarité avec le projet EPS de l'école ou de l'établissement est nécessaire et la collaboration avec les associations sportives scolaires (USEP, UNSS, UGSEL) sera recherchée pour la mise en place et la conduite des projets.

Dans la mesure où les activités organisées dans le cadre du dispositif « 2S2C », notamment par les associations sportives, s'entendent comme une initiation, les élèves n'ont pas à souscrire de licence sportive ni à présenter un certificat médical, le principe de l'aptitude physique étant retenu a priori comme lors des activités d'enseignement obligatoire. Seules les restrictions à certaines pratiques pour des élèves présentant des handicaps ponctuels ou permanents font l'objet d'un certificat médical préalable.

Orientations en termes de contenus et modalités d'activité

- Privilégier autant que possible les pratiques extérieures, en étant vigilant sur la distance entre les élèves lors de chaque atelier ou activité, lors des changements d'espaces de pratique, des départs d'activité, des déplacements des élèves pour y accéder, et des passages aux vestiaires. Si la pratique se déroule en gymnase, il conviendra d'assurer une distance suffisante entre les différents espaces de pratique et de systématiser les gestes barrières pour les élèves ainsi que le nettoyage du matériel dans les conditions fixées par le protocole sanitaire ;
- choisir des activités permettant aux élèves de « se détendre » dans un contexte particulier, au travers de modalités de pratique individuelle, mais qui n'empêchent pas les challenges et les situations ludiques ;
- favoriser les activités individuelles et éviter les sports collectifs :
 - course individuelle, circuits athlétiques type parcours de motricité ;
 - étirements et stretchings variés, préparation physique généralisée à tout le corps ;
 - randonnée pédestre avec distanciation et gestes barrières stricts ;
 - course d'orientation avec des postes ou balises fixes sans manipulation de pince pour poinçonner (le poinçon est électronique, les cartes sont personnelles) ;
 - VTT avec matériel personnel en circuit ou randonnée* ;
 - danse (sans passer par le sol, à distance, en extérieur), envisageable sur du flash mob assez énergétique ;

- o arts du cirque avec son propre matériel de jonglage ;
- o circuit training sans matériel, juste en poids de corps et sans déplacement, avec distanciation possible dans un espace extérieur ;
- o zumba dans un grand espace extérieur ;
- o step ;
- o yoga, relaxation ;
- o toutes autres activités compatibles avec le respect des règles sanitaires applicables.

L'axe Santé

La promotion de la santé fait partie des missions de l'École. Renforcée à travers la politique de l'École promotrice de santé impulsée en 2020, elle est fondée sur une dynamique territoriale incluant les partenaires locaux. Elle consiste à :

- **éduquer** en lien avec le socle commun de compétences, de connaissances et de culture et les programmes d'enseignement ;
- **prévenir** en mettant en œuvre des projets de prévention centrés sur les problématiques de santé ;
- **protéger** en créant un environnement scolaire favorable à la santé et à la réussite scolaire de tous les élèves.

Promouvoir la santé à travers le dispositif 2S2C permet de renforcer chez les élèves leur engagement dans une **responsabilité individuelle et collective en matière de santé**. Ainsi, le dispositif contribue aux enjeux de la politique éducative de santé et à l'apprentissage de l'attention portée à autrui et au respect de soi et des autres dans un double objectif d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Orientations en termes de contenus et modalités d'activité

Les actions éducatives autour de la promotion de la santé sont construites en lien avec le projet d'école ou d'établissement. Elles peuvent être abordées de manière thématique, pour des raisons de visibilité, en fonction des besoins identifiés localement et des priorités de santé publique. Dans tous les cas, les orientations sont à définir dans un cadre commun afin de mettre les actions des professeurs et des intervenants extérieurs en cohérence.

La liste des associations agréées au niveau national est disponible [ici](#).

Les thématiques à privilégier dans le cadre du dispositif 2S2C sont les suivantes :

Promotion de l'activité physique et sportive

Augmenter la pratique d'activité physique et limiter les comportements sédentaires des enfants et des adolescents constituent des enjeux majeurs de santé publique. Selon l'enquête nationale de santé réalisée auprès des élèves de CM2 au cours de l'année scolaire 2014-2015, 18 % des enfants sont en surcharge pondérale et près de 4 % sont obèses. De même, l'enquête nationale en collèges et lycées chez les adolescents sur la santé ([EnCLASS](#)), publiée en mai 2020, montre que moins d'un adolescent sur cinq en 2018 respectait les directives de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en matière d'activité.

Exemples de dispositifs d'appui et partenariaux (liste non exhaustive) :

- Le dispositif « intervention auprès des collégiens centrée sur l'activité physique et la sédentarité » (ICAPS) élaboré en lien avec le centre national d'appui au déploiement en

activité physique et lutte contre la sédentarité ([CNDAPS](#)) propose un projet incluant la thématique « Enseigner et éduquer » autour du lien entre alimentation, image du corps et activité physique présentée sur [Eduscol](#).

- [Kit Mouv&Co](#) est un dispositif interministériel ayant pour objectif de promouvoir l'activité physique et les mobilités activités (marche, vélo, etc.).
- Les [parcours du cœur en milieu scolaire](#), proposés par la fédération française de cardiologie, ont pour but de faire reculer les maladies cardio-vasculaires par l'information, le dépistage et l'apprentissage de pratiques de vie saines.

Remarque : d'autres exemples d'activité sont proposés dans le volet Sport.

Développer l'attention portée à autrui et à soi ainsi que la solidarité

L'acquisition de comportements responsables chez les élèves, envers eux-mêmes et autrui, est un enjeu de la promotion de la santé qui s'est révélé primordial depuis le début de la crise Covid-19. Ces comportements peuvent être développés en renforçant les compétences psychosociales¹.

Exemples de dispositifs d'appui et partenariaux (liste non exhaustive) :

- L'IREPS Bretagne met à disposition des enseignants du premier degré un [guide d'activités](#) qui permet d'aborder, par cycle le « Re-vivre ensemble », le vécu pendant le confinement et les émotions ressenties.
- La campagne "Pas trop jeune" de l'ADOLEN a été pensée pour permettre aux enfants et adolescents de s'emparer des gestes barrières sous la forme de bande dessinée et d'un dessin animé. Des versions pour les [élèves du premier degré](#) et [pour les collégiens](#) sont disponibles.
- [L'outil E-bug](#) créée à l'initiative de la Commission européenne, conçu pour apporter aux élèves de l'école primaire jusqu'au lycée une image vivante du « monde des microbes ». Une page du site est notamment consacrée à l'[hygiène des mains](#) pour les cycles 2 et 3.
- [Jeu de l'oie « Non au harcèlement sexiste, sexuel et homophobe »](#) de la MAE, développé en partenariat avec l'Éducation nationale, est un support ludique à vocation pédagogique qui se déroule en petit groupe d'élèves de 12 à 15 ans.
- Le cartable des compétences psychosociales développé par l'IREPS Pays de la Loire propose deux nouveaux parcours d'animation pour ouvrir un dialogue avec les enfants et les jeunes sur leur vécu du confinement, en utilisant la pédagogie et la progression issues du champ des compétences psychosociales.

Sensibiliser à l'importance des rythmes de vie

Le contexte du confinement et du déconfinement progressif a pu contribuer au bouleversement des rythmes de vie de l'élève en matière de qualité de sommeil, de pratiques alimentaires et d'exposition aux écrans. En effet, de premières analyses démontrent par exemple que cette période a pu favoriser des comportements [sédentaires](#).

Exemples de dispositifs partenariaux (liste non exhaustive) :

- L'IREPS Nouvelle-Aquitaine a conçu un outil d'intervention sur la promotion de la santé par l'alimentation intitulé [le petit CABAS](#) (conseil, alimentation, bien-être, activité physique et santé) à destination des enfants de 6 à 11 ans.

1. « Les compétences psychosociales sont la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental en adoptant un comportement approprié et positif à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. », OMS, UNESCO. *Life skills education in schools*. Genève, 1993.

- Le [cahier pédagogique](#) de l'Opération Pièces jaunes 2020, élaboré en partenariat avec l'Éducation nationale, propose de nombreuses activités à réaliser sur le thème du bien-être (alimentation durable, pratique sportive, usage des écrans, etc.).
- [CocoVirus.net](#) est une initiative bénévole qui permet au travers de bandes dessinées (en ligne ou téléchargeables) d'aborder la Covid-19 avec des élèves du premier degré et notamment les impacts qu'elle a sur nos modes de vie.

Prévenir les conduites à risque

L'enquête EnCLASS 2020 indique que si les usages de tabac, d'alcool et de cannabis chez les élèves français de 11, 13 et 15 ans sont orientés à la baisse depuis 10 ans, ils restent tout de même parmi les plus élevés des moyennes européennes. Par ailleurs, les circonstances exceptionnelles engendrées par le confinement et le déconfinement progressif ont pu favoriser l'émergence et/ou le renforcement de comportements à risque chez certains élèves (usages excessifs des jeux vidéo, développement de troubles alimentaires, etc.).

Exemples d'actions éducatives axées sur la prévention des conduites addictives et des comportements à risque en partenariat avec des associations agréées par l'Éducation nationale (liste non exhaustive) :

- Le support pédagogique [Jouer à débattre sur les addictions](#) (JADA) pour les élèves de cycle 4 en lien avec l'association L'Arbre des connaissances. Télécharger [ici](#) la plaquette de présentation du jeu.
- L'association Avenir Santé France propose des ateliers sur les compétences psychosociales visant notamment à développer les capacités à communiquer, à développer des stratégies de résistance face à la pression du groupe et renforcer l'estime de soi. Contacter les intervenants de l'association dans chaque région [ici](#).
- La [plateforme Lig'Up](#) développée par la Ligue contre le cancer met à disposition des ressources et des retours d'expérience sur des séances de prévention des conduites à risque.

L'axe Culture

Concernant le volet culture du dispositif, tous les domaines artistiques et culturels peuvent être sollicités (musique, arts appliqués, arts visuels, histoire des arts, architecture, cinéma, arts du goût, théâtre, danse, écriture, cirque, etc.) mais aussi la culture scientifique et technique et les langues vivantes, en cohérence avec les actions prévues par le projet d'école et d'établissement.

Les objectifs sont pluriels :

- proposer aux élèves de nouvelles possibilités de pratique artistique, favorisant l'expérimentation, la création et l'expression personnelle, dans le cadre d'un projet collectif, aboutissant à des réalisations concrètes ;
- favoriser les rencontres avec les œuvres et les artistes et ainsi permettre des échanges, s'appuyant sur l'emploi des connaissances acquises durant l'année ou au cours de leur parcours scolaire et stimulant leur esprit critique ;
- élargir l'horizon culturel des élèves, en leur faisant découvrir la richesse et la diversité des ressources de leur environnement et aussi en les sensibilisant aux métiers liés au monde de l'art et de la culture.

Les partenariats avec les structures et acteurs artistiques et culturels situés dans l'environnement proche sont à privilégier.

Lorsque l'intervention envisagée implique un temps de pratique, il est nécessaire de s'assurer en amont que les locaux sont adaptés et aménageables pour garantir le respect des règles d'hygiène et de sécurité obligatoires. Il est aussi important de prévoir un temps de présentation et restitution des travaux d'élèves qui résulteront des temps de pratique.

Le dispositif 2S2C permettant de prolonger et d'approfondir les apprentissages, il est nécessaire que l'effort et le travail fournis par les élèves puissent être pris en compte par l'enseignant, en fonction des objectifs fixés et des acquis des élèves, notamment en matière :

- de savoirs et de savoir-faire artistiques et culturels ;
- d'expérimentation et d'innovation ;
- d'expression personnelle au sein du groupe.

Orientations en matière de contenus et modalités d'activité

Les activités culturelles et artistiques proposées sont subordonnées au respect des consignes sanitaires, notamment celles des gestes barrières nécessaires. **Pourront être menés, sous cette réserve, par exemple :**

- Des ateliers « arts plastiques », autour du dessin ou de la peinture ou de la sculpture pour créer et exposer ses productions, découvrir des œuvres et éduquer le regard ;
- Des ateliers « images », autour de la photographie ou du cinéma pour développer son attention, éduquer son regard et son esprit critique ;
- Des ateliers d'improvisation théâtrale ou de danse pour se libérer et jouer avec différents registres et son corps ;
- Des ateliers d'écriture ou de création littéraire pour jouer avec les mots et traduire ses émotions ;
- Des ateliers « d'expériences scientifiques », pour expérimenter et commenter.

Il est important de privilégier la réalisation de projets, de découvrir des œuvres musicales ou plastiques, avec un apport de vocabulaire spécifique permettant de traduire ses émotions et de saisir la diversité des pratiques dans des époques et des modes d'expression différents.

De nombreuses ressources pourront être consultées, pour monter ces projets :

- Sur le site du ministère de l'Éducation nationale : « des activités pour les vacances scolaires en période de confinement », avec des idées de projets à mettre en place chaque jour
- Sur le site du ministère de la Culture : « Culture chez nous », avec les ressources de plus de 500 partenaires culturels qui ont adapté leur offre au confinement

Dans chaque académie, des personnes-ressources peuvent aider à mobiliser des ressources et concevoir des projets culturels :

- Les inspecteurs de l'éducation nationale, les conseillers pédagogiques de circonscription et les conseillers pédagogiques en arts visuels et en éducation musicale, pour les écoles maternelles et élémentaires ;
- Les IA-IPR des disciplines principalement concernées, pour le second degré ;
- Les délégations régionales académiques à l'éducation artistique et à l'action culturelle, notamment pour les élèves du secondaire ;
- les directions régionales des affaires culturelles, pour leur fonction d'expertise et de conseil auprès des partenaires culturels et des collectivités territoriales dans tous les secteurs d'activité du ministère de la Culture.

L'axe Civisme

La crise sanitaire que nous vivons est à la fois l'occasion d'observer les manifestations de solidarité, qui se sont exprimées à différentes échelles, et les inégalités sociales qui traversent nos sociétés et que la période tend à exacerber.

L'éducation au civisme et à la citoyenneté peut ainsi être le lieu d'une réaffirmation des valeurs qui fondent la république et la communauté scolaire, afin de :

- retisser des liens entre les enfants entre eux, et entre les enfants et les adultes, recréer un collectif d'activités et de travail, redonner du sens à la communauté après la crise, en favorisant les activités individuelles à des fins collectives ;
- engager les élèves dans une réflexion sur la solidarité, sur l'aide aux plus vulnérables, en imaginant des actions visant à manifester le soutien des élèves à des personnes dans leur environnement proche, à l'échelle de la commune ou du quartier ;
- faire comprendre aux élèves le sens des règles qui doivent être respectées et qui garantissent le bon fonctionnement d'une société, notamment les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire au nom de l'intérêt général, dont certaines ont justifié des restrictions de libertés ;
- faire comprendre le rôle de l'État et des collectivités, notamment la commune, et renforcer la connaissance des institutions;
- lutter contre les discriminations que la situation de crise a pu mettre en avant ou renforcer : violences racistes, inégalités entre les hommes et les femmes (répartition des tâches, violences sexistes et sexuelles...), violences LGBTphobes, etc. ;
- lutter contre les fausses nouvelles en éduquant aux médias, à l'information et à l'esprit critique.

L'éducation au civisme et à la citoyenneté permet de mettre en valeur la solidarité et la fraternité, l'engagement, l'intérêt général, le respect d'autrui et l'esprit critique, à travers :

Orientations et contenus en matière d'activités

Une initiation au droit et au sens des règles qui fondent la vie en société

| Faire connaître et comprendre les droits de l'enfant

Un livret publié en 2019 synthétise les enjeux, les réalisations et les partenariats autour des droits de l'enfant :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Protection_de_l'enfance/06/1/Livret_30ans_CIDE_v3_1210061.pdf

L'UNICEF propose des ressources et activités sur la plateforme <https://my.unicef.fr>

| S'initier au droit avec le programme Éducadroit

Le programme Éducadroit, proposé par le Défenseur des droits, met à disposition de l'ensemble de la communauté éducative un ensemble de ressources référencées et classées par thématiques, formats et tranches d'âge.

Pour en savoir plus : <https://eduscol.education.fr/cid121015/educadroit-des-ressources-pour-comprendre-le-droit.html>

| Faire intervenir un Jeune Ambassadeur des Droits auprès des Enfants (JADE)

Formés et encadrés par le Défenseur des droits, les JADE proposent des interventions visant à sensibiliser les enfants et les jeunes aux droits, à l'égalité et la non-discrimination, ainsi qu'à développer l'esprit de citoyenneté.

Pour demander une intervention, adresser un mail à l'adresse générique du programme : programme-jade@defenseurdesdroits.fr

Pour en savoir plus : <https://www.defenseurdesdroits.fr/fr/les-jeunes-ambassadeurs-des-droits-jade>

| Faire intervenir un praticien du droit

Le programme Éducadroit du Défenseur des droits fédère un réseau de partenaires qui peuvent intervenir devant un groupe d'élèves. Une liste classée par département de ces partenaires est disponible sur la page Eduscol du programme : <https://eduscol.education.fr/cid121015/educadroit-des-ressources-pour-comprendre-le-droit.html>

L'association Initiadroit, forte de ses 900 avocats bénévoles, propose des interventions dans toute la France : <https://initiadroit.com/>

Une sensibilisation à la culture de la responsabilité et de la sécurité civile

L'éducation à la sécurité en milieu scolaire vise à développer la responsabilité des élèves et favoriser leur engagement. <https://eduscol.education.fr/cid47599/eduquer-a-la-responsabilite-eduquer-a-la-securite.html>

L'éducation à la sécurité routière <https://eduscol.education.fr/cid45635/l-education-a-la-securite-routiere-a-l-ecole.html> bénéficie de nombreux outils, dès la maternelle, par exemple le dispositif ludo-éducatif Riskou développé par la MAIF <http://www.prevention-maif.fr/riskou/>

La prévention des accidents de la vie courante s'articule, dès la maternelle, autour d'une approche ludique. Exemple : l'outil pédagogique interactif pour les 3-11 ans, développé par la MAE, partenaire de l'éducation nationale https://www.mae.fr/article/outils-prevention/10-11-2017/club-des-supers-heros_401.html

L'éducation au respect d'autrui et la promotion de l'égalité

Dans le contexte de crise sanitaire qui a révélé des réactions de défiance ou de rejet de l'autre, voire la désignation de boucs émissaires, un contexte qui a également été propice à des violences, notamment faites aux femmes et aux enfants, il est plus que nécessaire d'inviter les élèves à réfléchir au sens du respect de la dignité et de l'égalité.

| La lutte contre le racisme et l'antisémitisme

L'ensemble des actions menées s'inscrivent dans le plan national de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, piloté par la DILCRAH.

À l'échelle départementale, le **Comité opérationnel pour la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (CORAH)**, placé sous l'autorité du préfet, est un espace de dialogue et d'échanges dont les membres, notamment ceux issus de la société civile, peuvent être mobilisés pour intervenir auprès des jeunes.

Un ensemble de ressources sont disponibles sur la page éducol consacrée à la [semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme](#), notamment issues de la plateforme LUMNI (<https://www.lumni.fr/recherche?query=Racisme&establishment=&schoolLevel=>)

Une série de cinq films d'animation intitulée « Le racisme c'est pas sport », proposée dans la collection des fondamentaux et accompagnée de fiches d'activités pour les élèves, permettent de faire travailler les élèves sur le préjugé, la mécanique raciste et le rôle des médias dans son amplification (<https://lesfondamentaux.reseau-canope.fr/discipline/instruction-civique-histoire-geographie/respecter-autrui.html>);

Pour aller plus loin : plate-forme « Éduquer contre le racisme et l'antisémitisme » de Réseau-Canopé (<https://www.reseau-canope.fr/eduquer-contre-le-racisme-et-lantisemitisme.html>)

| La promotion de l'égalité filles-garçons et la prévention des LGBTphobies

La prévention du sexisme et la lutte contre l'homophobie sont inscrites comme objets d'enseignement dans les programmes d'enseignement moral et civique dès le cycle 2 (« Le respect des autres dans leur diversité »). En complément des enseignements, un travail peut consister à imaginer des façons de s'engager au quotidien en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons, contre le sexisme et les LGBTphobies dans son école ou son collège.

Plusieurs sites proposent des ressources vidéos qui permettent d'aborder le sujet sous tous ses aspects :

- [Matilda](#) : des vidéos sur l'égalité filles-garçons et sur l'homophobie
- [Lumni](#) : des ressources vidéo indexées par niveaux, et disciplines du programme scolaire
- [Onsexprime.fr](#) : 5 courts métrages « Jeune et homo sous le regard des autres »

On peut en outre approfondir certains sujets :

Déconstruire les représentations sexuées et les stéréotypes dans l'image

Lutter contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, en utilisant des documents visuels variés, en analysant les stéréotypes qu'ils véhiculent et en proposant des regards alternatifs.

Ressources : [Genrimages](#) / [Centre audiovisuel Simone de Beauvoir](#)

Réfléchir aux représentations genrées des métiers

Ressources : le site de l'[Onisep](#) «Égalité filles-garçons» / l'[égalithèque](#) du Centre Hubertine Auclert

Penser les manifestations et les conséquences des LGBTphobies à l'École

La dernière campagne de prévention des LGBTphobies lancée par le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse propose plusieurs ressources permettant d'aborder avec les élèves les questions relatives aux discriminations et aux stéréotypes fondés sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

Ressources :

- Guide « [Prévention de l'homophobie et de la transphobie dans les collèges et les lycées](#) »
- Page éducol [Prévenir l'homophobie et la transphobie à l'École](#)
- Page éducol [Agir à l'École contre les LGBTphobies : leviers et ressources utiles](#)

Faire intervenir une association dont les membres sont formés à sensibiliser les élèves sur ces sujets.

Pour connaître les associations actives dans votre académie, vous pouvez contacter la personne chargée de mission « égalité » au sein du rectorat : <https://eduscol.education.fr/cid48012/charges-de-mission-academique-egalite-filles-garcons.html>.

L'éducation aux médias et à l'information pour former les citoyens de demain

Dans une société où l'information et la communication (dont les réseaux sociaux) sont très présentes, l'enjeu de former des « cybercitoyens » actifs, éclairés et responsables est prioritaire. À la fois lecteurs, producteurs et diffuseurs de contenus, les élèves doivent apprendre à maîtriser les outils qu'ils utilisent et à agir avec civisme sur les réseaux sociaux.

Pour une présentation synthétique des attentes et objectifs de l'EMI : <https://eduscol.education.fr/cid72525/presentation-de-l-emi.html>

Un numéro spécial de la lettre Edu_num Ressources sur l'EMI recense un ensemble de ressources, notamment de partenaires : https://eduscol.education.fr/numerique/edunum-ressources/lettre_edunum-ressources-09

Les ressources du CLEMI et des partenaires

[Les clés des médias](#) regroupe une trentaine de vidéos de 2 minutes autour de l'EMI, accompagnées de pistes pédagogiques qui répondent à des questions, de mots, de concepts qu'il convient de définir pour pouvoir amener les élèves à une pratique raisonnée autour des écrans, de l'information et du métier de journaliste. En partenariat avec FranceTVéducation, le Réseau Canopé et France Inter.

La [série « La Famille Tout-Écran »](#) permet de présenter les usages des médias.

Parmi la soixantaine de ressources disponibles sur Lumni autour du « décryptage » de l'information », on peut citer : [Démarche scientifique et EMI](#) ou [Les médias et l'opinion : sensibilisation au statut de l'information](#).

[Vinz et Lou](#) propose pour les cycles 2 et 3 des parcours réalisés par Tralalère dans le cadre du programme Internet sans crainte, avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse – un [parcours sur Internet](#) propose de courtes vidéos, des pistes pédagogiques ainsi que des BD interactives pour les 7-12 ans, (exemples : Info ou intox ? Données personnelles et RGPD, etc.).

Le site GeekJunior propose [10 courtes vidéos](#) pour expliquer le web aux 7-11 ans. Chaque vidéo d'une durée de 3 minutes répond à des questions simples sur le fonctionnement d'Internet et du web.

Des partenaires peuvent être sollicités ([Entre les lignes](#) / [Génération numérique](#)/ Cartooning for peace) ainsi que les coordonnateurs académiques du CLEMI

Aborder la question du complotisme

Il apparaît utile de faire réfléchir les élèves sur les théories du complot.

Le site Conspiracy watch propose des analyses concernant les différentes théories du complot. <https://www.conspiracywatch.info/>

[Info Hunter](#) est un parcours pédagogique réalisé par Tralalère et Spicee. Il permet à l'enseignant et à ses élèves de mieux comprendre la fabrique de l'information et développer l'esprit critique.

Un serious game « Newscraft » qui permet d'appréhender les enjeux et les limites de l'information : <https://newscraftseriousgame.com/>

L'éducation au développement durable

Faire partager les objectifs du développement durable, autour des valeurs de respect de l'autre comme de respect de l'environnement.

Organiser des activités autour des grands enjeux, à savoir :

- Limiter la consommation d'énergie.
- Protéger la biodiversité.
- Éviter le gaspillage alimentaire.
- Réduire et trier les déchets.
- S'unir pour engager son établissement dans la lutte contre le réchauffement climatique

Les ressources mises à disposition pour les éco-délégués peuvent être source d'inspiration : <https://eduscol.education.fr/cid145107/les-eco-delegues.html>

Exemples départementaux

Département du Nord

1. Les activités

Les activités proposées dans le cadre du 2S2C touchent les divers domaines : sport, santé, culture ou civisme. Elles sont négociées avec l'équipe enseignante pour compléter efficacement les enseignements, et favoriser l'articulation distanciel/présentiel pour les PE présents.

Dans ce cadre, les animateurs organisent :

- des activités sportives de plein air ;
- des activités manuelles : fresque, peintures des couloirs...
- des lectures offertes autour des thèmes étudiés en classe durant l'année ;
- de l'étude / aide au travail pour faire suite aux temps d'enseignement en présentiel.

Dans le domaine de la culture :

- arts visuels : production individuelle avec matériel individuel, visites virtuelles, séquence avec une directrice de musée autour de plusieurs séances autour d'œuvres d'art choisies puis observation des œuvres au musée ;
- musique: écoutes musicales, concerts filmés, rythmes corporels, chants (pas de partage d'instruments), intervention par un dumiste qui, à l'aide d'un animateur, travaille sur les percussions corporelles (les tables par exemple deviennent support d'expression musicale. Une captation sonore peut être prévue à la fin du cycle pour un enregistrement).

Dans le domaine du sport et de la santé :

Les activités sportives sont réalisées en extérieur. Elles ne doivent pas impliquer de contacts entre les élèves ni d'échanges de matériel. Les élèves doivent être en tenue confortable toute la journée afin de ne pas les faire se changer. Les activités proposées feront référence si possible aux champs d'apprentissage. Elles favorisent une alternance théorie (ex: les bienfaits et dangers de l'alimentation) et pratique (activités d'athlétisme individuel). Elles sont de l'ordre le plus souvent de deux domaines :

- produire une performance optimale à une échéance donnée (course, saut, renforcement musculaire) ;
- s'exprimer devant les autres par une prestation artistique (danse).

Dans ce domaine les intervenants municipaux travaillent au même titre que les enseignants sur l'appropriation des gestes-barrières dans tous les lieux éducatifs en prenant le temps des explications nécessaires, en adaptant le discours à l'âge des enfants, en rappelant les enjeux et les mises en œuvre concrètes.

Les temps de récréation peuvent être l'objet de reprise de ces temps d'apprentissage en 2SS2C afin de permettre d'en développer de nouvelles formes (exemple : cours de Zumba).

Dans le domaine de la citoyenneté :

- le développement durable et la défense de l'environnement concernent des projets, ainsi que des ateliers scientifiques ;
- des ateliers « philo » ainsi que « média » avec la contribution médias professionnels sont proposés ;

- Des activités numériques sont proposées par des intervenants sur l'utilisation des réseaux et la prévention sur le cyberharcèlement mais également sur le montage vidéo de moments de vie dans et hors l'école visant à montrer aux élèves ce qui relève de la vie privée et de la vie publique.

2. Les organisations

Deux types d'organisation se mettent en place en fonction des communes :

- la première consiste à mettre à disposition des animateurs qui encadrent un groupe d'élèves à la demi-journée au sein de l'école, dans un espace classe disponible, dans la BCD... Là s'organise un temps d'étude surveillée et un temps d'activité de 2S2C préparés en collaboration entre enseignants et animateurs ;
- la seconde organisation relève d'une alternance de 1 jour sur 2 en enseignement à l'école et 1 jour sur 2 dans une structure socio-culturelle avec des encadrants qui permettent un temps d'étude surveillée et qui proposent les activités relatives aux 2S2C.

Exemples :

- des animateurs encadrent en alternance 2 groupes de 15 enfants le matin et 2 groupes l'après-midi ;
- Proposition en cycle 1 :

	Lundi	Mardi		Jeudi	Vendredi
8h20 - 9h20	Accueil + Lecture	Accueil + Lecture		Accueil + lecture	Accueil + lecture
9h20 - 10h20	Sport	Sport		Sport	Sport
10h20 - 11h20	Lecture	jeux arts culture		jeux arts culture	lecture

3. Les collaborations

Pour la rédaction de la convention, les IEN et les conseillers pédagogiques œuvrent en coopération complète avec les élus, les DGS et les responsables municipaux des services. Leur intervention consiste à aider à l'appropriation des textes, à expliquer, à questionner pour savoir comment l'opérationnalisation peut s'effectuer, à visiter les locaux et à simuler une journée type d'élève.

Pour la mise en œuvre des protocoles sanitaires, y compris sur le temps des 2S2C, le médecin scolaire et les infirmières interviennent également auprès des personnels municipaux pour rappeler les incontournables du protocole sanitaire. Ils sont parfois le relais pour la communication avec les services des villes afin d'appuyer les demandes des directrices et directeurs d'école, notamment quant à la prévention et au respect du non brassage des groupes.

Pour le renforcement scolaire et la mise en œuvre pédagogique, les intervenants des communes ont connaissance des «plans de travail» scolaires, transmis par les enseignants, que les élèves doivent réaliser pendant le temps où ils ne sont pas en enseignement ; ils peuvent ainsi prévoir un temps d'étude surveillée pour réaliser les exercices et/ou recherches et/ou lectures à effectuer afin que les enfants n'aient pas à accomplir ces activités après la journée 2S2C.

Les conseillers pédagogiques rencontrent les référents des animateurs des villes pour donner des exemples d'activités possibles en fonction de l'âge des élèves tout en respectant les règles sanitaires en vigueur dans le cadre de la crise COVID.

Les 2S2C sont pris en charge soit par les animateurs de la ville, soit par les animateurs de différents centres d'animations.

Département de la Gironde

L'IA-DASEN a organisé des réunions avec les parlementaires. Le travail est conduit ensuite par les IEN avec les maires et présidents d'EPCI. Ces contacts ont été soutenus et se poursuivent en y associant également les sous-préfets, des réunions sont conduites à cet effet.

Des contacts existent avec la DDCS. Le GAD (groupe d'appui départemental) est mobilisé.

Un circuit de validation (donné en annexe) qui repose essentiellement sur l'inspecteur de circonscription, échelon de proximité et efficace pour construire des organisations pertinentes. Ce qui a été privilégié autant que possible c'est d'alterner la prise en charge des élèves via des groupes constitués et ainsi favoriser une continuité de la prise en charge sur la semaine entre l'école et la commune. Cet objectif requiert cependant souplesse, pragmatisme pour répondre à la diversité des contextes.

Le niveau académique est mobilisé avec les conseillers de la rectrice pour apporter expertise et conseils.

Types des Activités éducatives	Exemple d'Activités proposées	Description de l'activité	Les organisations	Les partenariats
Activités artistiques et culturelles	Activités dans les musées de la ville de bordeaux	MADD (Musée des arts décoratifs et du design) et CAPC (musée d'art contemporain) : <ul style="list-style-type: none"> • Visite lieux • Visionnage de films documentaires • Atelier « Fun Book » autour de l'œuvre d'un artiste K.Haring • Atelier Coloriage 	MADD : 1 gr de 15 enfants CAPC : 3 gr de 15 enfants sur des créneaux de 2h30, 2 jours/semaine	Ville Bordeaux DSDEN 33 Direction des musées
Activités civiques et d'éducation à la citoyenneté	VTT et sécurité routière	Un circuit bitumé et aménagé en piste de sécurité routière, les enfants sont sensibilisés au code de la route par un animateur formé par l'ASVP, puis doivent se déplacer en vélo, puis en trottinette, sur le circuit en respectant le code de la route. A la fin des différents parcours proposés, il y a un retour sur ce qui s'est passé pour fixer les enseignements.	Groupe de 15 élèves	l'ASVP, la MAIF et la police municipale; l'EPAJH et le directeur de l'école ont construit ces mini-ateliers ensemble, en lien avec les programme d'EPS et d'EMC
Activités de découverte de l'environnement	Abbaye et vignoble	Parcours et visites : découverte du patrimoine historique et naturel autour de l'abbaye de St Ferme	Groupe de 15 élèves	DSDEN SIRP (Syndicat intercommunal de regroupement pédagogique - 3 communes) <ul style="list-style-type: none"> • Commune de St Ferme (Animatrice Patrimoine) • Oenocentre de la commune de Soussac

**Fiche procédure
à destination des IEN
pour la validation de la convention
relative à la continuité scolaire et à la réalisation d'activités
sportives et culturelles sur le temps scolaire**

Convention	Oui	Non
Article 7 : <ul style="list-style-type: none"> • A compléter uniquement dans le cadre d'une demande de compensation financière • Le coût maximum indiqué est de 110 euros par jour et par groupe de 15 enfants • Si la mairie demande une compensation financière de l'Etat • alors le service rendu aux familles sur le temps scolaire n'est pas facturé (seul le repas du midi peut être facturé) 		
Annexe		
L'annexe précise : <ul style="list-style-type: none"> • La liste des accueils maternels et élémentaires • Le nombre total de places ouvertes • La typologie des activités éducatives • La typologie des partenaires • La typologie des intervenants 		
Liste des personnes amenées à intervenir est annexée		
Avis circonstancié IEN		
Les activités proposées <ul style="list-style-type: none"> • Sont dans le prolongement des apprentissages et en complémentarité avec l'enseignement présentiel ou à distance • Participent à la resocialisation et au renforcement de la confiance en soi • Respectent les principes de neutralité et de laïcité 		

Procédure :

- Le maire remet la convention et son annexe à l'IEN
- L'IEN étudie, fait des observations et le cas échéant valide ou non en argumentant son avis
- Envoi à la DIVEL 2-DSDEN de la convention et de son annexe
- Signature DASEN, selon, échange direct avec le maire
- Envoi par la DIVEL2-DSDEN de la convention signée par le DASEN au maire avec copie à l'IEN

Département de la Manche

Parmi les projets 2S2C élaborés par les collectivités, en lien avec les services départementaux de l'éducation nationale, dans des communes rurales peuvent être valorisés :

- La Hague (11 écoles)
- Condé-sur-Vire (1 école)
- Villedieu Intercom (2 écoles)

1. Les activités

La Hague :

Dans le domaine du sport :

- activités d'étirement et de stretching : montées et descentes de marches, montées de genoux, exercices d'étirements du dos, du psoas, des quadriceps, des ischios-jambiers, des mollets... , activités de déplacements variés (en pas chassés, en crabe, en kangourou)
- circuit training (sans matériel, juste en poids de corps) : séries d'abdominaux, travail sur les quadriceps (jumping jacks, la chaise, fentes..)
- yoga, relaxation
- activités athlétiques : course longue, défis de sauts

Dans le domaine de la culture :

- avec l'intervention du personnel de médiathèque et de bibliothèque : lecture à haute voix de contes, travail sur des documentaires, travail d'écoute de supports musicaux, activités de jeux autour d'un thème décidé par l'enseignante ou du projet de la classe

Dans le domaine de la citoyenneté :

- Projets dans le cadre de l'EDD : observations et visites d'espaces naturels dans la proximité de l'école, en lien avec le projet d'école ou dans la perspective de la labellisation

Condé-sur-Vire

Dans le domaine du sport :

- renforcement musculaire / réveil musculaire (échauffements, étirements, retour au calme)
- écrire avec son corps
- créer une chorégraphie avec des gestes sportifs
- initiation sportive (ping-pong...)
- relaxation

Dans le domaine de la culture :

- light painting
- autour de la BD
- le loup dans les contes
- peinture rupestre

Dans le domaine de la citoyenneté :

- animation autour du rejet et de la différence
- animation autour des stéréotypes fille / garçon

Activités transversales :

- activité sportive autour du tri des déchets et du respect de l'environnement
- action sur le fair-play avec des jeux de rôle sur les bons et mauvais comportements
- activité sportive autour de l'hydratation
- mimes sur le thème du sport
- autour des émotions

Villedieu Intercom

Dans le domaine du sport :

- parcours de motricité
- danse
- ateliers sportifs : course longue, course rapide, slalom avec un ballon de foot (un ballon par élève), étirements...

Dans le domaine de la culture :

- découverte de techniques artistiques
- découverte d'œuvres
- chant
- photographie
- montage vidéo
- jeux de construction

Dans le domaine de la citoyenneté

- réalisation de petits films sur les pratiques civiques

2. Les organisations

La Hague : un dispositif 2S2C est mis en place dès qu'un groupe classe dépasse les 15 élèves ; il est positionné en parallèle des temps d'enseignement de la journée.

Condé-sur-Vire :

Pour un groupe, alternance d'un temps 2S2C et d'un temps d'enseignement dans la même demi-journée, soit 2 temps 2S2C et 2 temps d'enseignement par jour et par groupe.

Villedieu Intercom :

L'organisation est différente d'une école à l'autre :

- Pour un groupe, sur une semaine : 2 jours de 2S2C / 2 jours de classe
- Pour un groupe : alternance d'un temps 2S2C et d'un temps d'enseignement dans la même demi-journée, soit 2 temps 2S2C et 2 temps d'enseignement par jour et par groupe.

3. Les collaborations

En fonction de la taille des collectivités territoriales et du tissu associatif local, les types d'intervenants et leur proportion au sein de chaque dispositif évoluent.

La Hague : un potentiel de 19 ATSEM, 26 fonctionnaires et contractuels de la filière animation employés par la commune, 53 intervenants venant du monde associatif

Condé-sur-Vire : 5 agents de la filière animation employés par la commune, 2 intervenants du monde associatif

Villedieu Intercom : 10 agents de la filière animation employés par la collectivité.

Les membres du GAD accompagnent les collectivités et les équipes pédagogiques pour finaliser chaque organisation de dispositif

Département de la Nièvre

1. Les activités

La nature des activités fait l'objet d'une attention particulière. Devant le questionnement des Inspecteurs, nous avons fait le choix d'adosser à la convention 5 annexes. Celles-ci permettent d'avoir une vue précise sur les activités proposées, le lieu, les horaires, et surtout la liste des intervenants afin d'en vérifier l'honorabilité.

Voici un exemple des activités réalisées dans la ville de Nevers par les intervenants « 2S2C », en lien avec les projets des écoles :

- activités arts visuels
- ateliers manuels
- activités sportives généralistes
- Théâtre et expression corporelle
- origami
- atelier court-métrage
- programmation robotique
- Danse
- Zumba
- Course d'orientation

2. Les organisations

Au sein de la DSDEN 58, une cellule dédiée au dispositif 2S2C a été mise en place rapidement avec une collaboration renforcée entre les services de la DIVEL et de l'ADASEN. Un conseiller pédagogique a été chargé de coordonner la réception et la validité pédagogique des conventions ainsi que l'organisation du GAD. Cette cellule chargée de la communication avec les partenaires répond aux questions des élus et des équipes pédagogiques.

L'organisation prévue par la ville de Nevers dans le cadre du dispositif 2S2C :

- 20 accueils complémentaires de l'enseignement, sur le temps scolaire, déployés depuis le mardi 2 juin pour 4 écoles maternelles et 7 écoles élémentaires publiques (sur 12 maternelles et 13 élémentaires au total) ;

- de 8 à 24 places complémentaires disponibles sur les écoles qui ont sollicité la mise en œuvre du dispositif (soit 164 places à l'échelle des écoles de la Ville) ;
- une quarantaine d'intervenants associatifs mobilisés

Ce dispositif se veut évolutif :

- étude permanente des demandes pour accroître les capacités en fonction des besoins identifiés par les écoles auprès des familles volontaires pour la scolarisation :
 - selon les contraintes d'accueil des locaux liées au protocole sanitaire ;
 - selon la disponibilité d'un encadrement de qualité.
- proposition d'interventions culturelles et sportives à destination de tous les élèves :
 - mobilisation des services municipaux pour proposer des interventions « à la carte » aux écoles du 15 juin au 3 juillet 2020

3. Les collaborations

- Afin de se mettre rapidement en ordre de marche, la cellule 2S2C de la DSDEN a programmé un «GAD renforcé» le jeudi 11 juin. Celui-ci réunira autour de la DASEN, les partenaires suivants : un inspecteur de la DDCSPP, un représentant des maires, la directrice adjointe du CDOS, le directeur départemental de l'UNSS, le délégué de l'USEP, les chargés de mission culture 1er et 2nd degrés. Chacun s'est montré réactif et disponible avec une volonté de travailler en partenariat.
- Un recensement de toutes les associations agréées sera réalisé lors du GAD du 11 juin prochain.
- Nous avons rassuré les maires et les directeurs en envoyant un mail explicatif ainsi qu'une infographie claire présentant les procédures de validations des conventions. Vous trouverez cette infographie en cliquant sur le lien suivant : <https://view.genial.ly/5ecb6e59ad9c9e0d8e209a66>, ou en pièce jointe au format PDF.
- Une réunion s'est tenue avec la municipalité de Nevers et les Inspecteurs afin de tracer les grandes lignes de la mise en place du 2S2C pour cette ville.

La ville de Nevers, quant à elle, mobilise de nombreux partenaires sportifs et culturels :

- des éducateurs sportifs territoriaux et les clubs partenaires ;
- des établissements culturels (Médiathèque, Théâtre, École de Musique, Musées, animation du patrimoine ...)

QUI ?

L'école, en lien direct avec les collectivités locales, pourra s'inscrire dans ce dispositif avec les secteurs associatifs dans les domaines sportifs, culturels et autres.

QUAND ?

sur le temps scolaire

COMMENT ?

dans le cadre des règles sanitaires applicables

en adéquation avec le projet pédagogique

Donner du sens à la reprise progressive de l'école

Offrir aux élèves de nouvelles perspectives, des activités éducatives pour compléter le travail en classe et/ou à la maison

DISPOSITIF Sport-Santé-Culture-Civisme 2S2C

PRISE EN MAIN DE LA CONVENTION

Assurer localement l'accueil de tous les élèves

Accompagner, à travers ces 4 grandes notions le retour en classe en favorisant des pratiques sportives, artistiques et culturelles partagées

PAR QUI ?

par d'autres intervenants que leurs professeurs : des personnels municipaux, des bénévoles conventionnés, des éducateurs, ...

POUR QUI ?

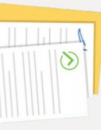
Les enfants dont les familles en font la demande.

OÙ ?

dans les endroits convenus avec la collectivité locale

1 L'école se réunit avec la mairie et les partenaires afin de mettre en place un emploi du temps sur le temps scolaire qui soit en adéquation avec le projet pédagogique.

1



3

3 Cette convention avec les annexes est envoyée par la mairie à l'EN pour une première lecture. Celui-ci effectue si nécessaire un aller/retour afin d'aider au montage du projet.



5

5 Une fois validée, la convention est signée par l'IA-DASEN puis retournée à la circonscription pour la mise en œuvre.



1

2

3

4

5

2 À cette occasion, la convention « 2S2C » est remplie avec les annexes, dans lesquelles il est important de détailler sur le temps scolaire le nom de l'intervenant, le lieu et l'activité proposée.

2



4 La convention est ensuite envoyée à la DIVEL* (à l'adresse sco58.sc@ac-dijon.fr) qui vérifie l'honorabilité des intervenants. Puis un GAD** (Groupe d'Appui Départemental) est chargé de l'expertise et de la validation finale des conventions à l'aide d'une grille de lecture.

4

DÉROULEMENT

*DIVEL : Division des élèves

**GAD : Le Groupe d'Appui Départemental est constitué d'un représentant de l'IA-DASEN, d'un représentant de la DDCSPP, d'un membre de l'association des maires de France, un représentant du CDOS (comité départemental olympique et sport), un référent de l'UNSS et de l'USEP.

Département de l'Isère

Commune de St Martin d'Hères ., Éducation prioritaire

Ouverture des écoles le 12 mai

2S2C , convention signée , démarrage le 25 mai.

1. Les activités

Musique avec les dumistes, Percussions corporelles, chant choral, jeux de théâtralisation, rythmes corporels en canon et en accumulation, « Amusiquons nous sans virus » Arts : découverte d'œuvres, activités en ateliers artistiques (dessin, peinture, sculpture). Sport : découvertes d'activités (pétanque, tir à l'arc), course d'orientation

2. Les organisations

25 écoles concernées (maternelles et élémentaires) , 41 groupes en continuité des temps de classe sur le temps scolaire, 510 élèves

3. Les collaborations

34 personnels mis à disposition (Etaps, dumistes, Animateurs sportifs, enseignants artistiques, animateurs environnement)

Le travail a été conduit grâce aux relations individuelles des inspecteurs de circonscription avec chaque commune, La DASEN a traité avec les maires des plus grosses communes.

Plusieurs modalités de travail ont été mises en œuvre :

- Participation de la DASEN aux Visio-conférences départementales avec les représentants des maires ;
- visio et audio conférences départementales avec les représentants des EPCI
- audio conférences et contacts directs avec les grands élus, qui déclinaient des réunions avec les maires sur leurs territoires, présence des IEN.
- Contact direct en tant que de besoin avec AMF et représentant des maires au CDEN.

Une collaboration avec le préfet est à noter.

Visites de terrain en présence des maires dès l'ouverture des écoles, pour échanges en situation.

Ces relations régulières tissées ont permis d'avancer sur les collaborations, d'en poser les jalons, de rassurer et projeter. Grâce à cela , plus aucune école n'est fermée.

Ce travail se poursuit pour étayer, monter en charge et expliciter 2s2c avec aujourd'hui des exemples à l'appui, à partir des communes qui ont déjà investi le projet et signé de nouvelles conventions.

Département de l'Indre-et-Loire

1. Les activités

Qu'elles soient en lien direct avec le prolongement des apprentissages ou non, elles favorisent :

- l'éveil de l'esprit critique, le développement de la confiance en soi
- la restauration du lien social et l'éducation à la solidarité
- la sensibilisation au développement durable
- l'enrichissement de la motricité
- l'expérimentation et l'autonomie

Ci-dessous des exemples précis d'activités conduites :

- atelier théâtre, mimes
- travail sur les émotions
- atelier musical
- atelier arts plastiques
- grands jeux (memory des droits de l'enfant)
- Yoga/relaxation
- Création de chorégraphies
- Jeux traditionnels
- débat sur des thématiques variées (droits de l'enfant, interculturalité...)
- construction d'objets (type mangeoire, cabane à oiseaux, support à magazines...)
- tri de déchets
- activités de jardinage
-

2. Les organisations

Plusieurs modalités :

Prise en charge du 2S2C

- Prise en charge par un même intervenant sur une journée complète
- Prise en charge par différents intervenants sur une même journée

Organisation sur une semaine

- Alternance avec la classe devant enseignant (2 jours devant l'enseignant, 2 jours en 2S2C par exemple)
- Accueil exclusif 2S2C

3. Les collaborations

Plusieurs modalités :

- Intervenants employés par un partenaire habituel, généralement en charge de l'accueil périscolaire ou des activités sportives (comités départementaux conventionnés ou multisports)
- Intervenant directement employé par la commune (restaurateur d'art, artiste polyvalent,...)
- Bénévoles (enseignants à la retraite)
- Employés municipaux

L'IA-DASEN a écrit aux associations d'élus, aux maires et aux directeurs d'école.

En parallèle, un groupe d'experts a été mis en place au niveau départemental (CPD, CODEAC, IEN) pour accompagner les élus dans la démarche.

Une réflexion au sein du collège des IEN et des personnels de direction a été partagée afin de définir l'objet, ses finalités, les modalités de préparation et de mise en œuvre).

Les IEN ont pris contact avec les maires des communes puis il y a eu organisation de réunion avec les groupes d'experts sur site.

Les services de la DSDEN ont aidé à la rédaction du projet, à l'évaluation des actions projetées, ont vérifié l'honorabilité des intervenants potentiels...

Il y a eu finalisation et ensuite signature des conventions.

Exemples d'organisation et documents conçus par l'IFAC et les Francas

animé



Le dispositif 2S2C

sport, santé, culture, civisme



Le dispositif 2S2C

Le dispositif relève du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

Les enfants qui ne peuvent être accueillis en classe avec leur enseignant, bénéficient d'un accueil organisé par les villes dans le cadre du 2S2C.

Objectif : **contribuer à la remobilisation des enfants et des jeunes dans une logique de continuité éducative associant l'ensemble de la communauté éducative.**

Ces activités, qui participent de la resocialisation et du renforcement de la confiance en soi après la période de confinement, concernent notamment :

- la pratique sportive et la santé des élèves ;
- des activités artistiques et culturelles ;
- des activités en matière d'éducation au civisme et à la citoyenneté, notamment autour de la connaissance des institutions, des objectifs de développement durable et de la valorisation de l'engagement.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Les acteurs

- La **direction de l'école** ([responsable du dispositif](#)) et l'équipe enseignante.
- Les **acteurs de l'animation, de l'éducation populaire**
 - Animatrices et animateurs de Montrouge
 - Animatrices et animateurs de l'ifac
- Les **acteurs de la culture et du sport de Montrouge** : Montrouge Football Club, la Fabrique à talents, Globe Trottoirs, Guitares au Beffroi, BIMBAM...

Activités programmées : astronomie, cuisine, agriculture urbaine, culture... utilisation des équipements (ex. stade multisports)...

La direction de l'école

La mise en place du dispositif est placé sous la responsabilité de la direction de l'école.

- Connaître le **protocole d'accueil des enfants de l'école et s'y conformer**. A défaut, ou en l'absence de consignes, se référer au mémo de reprise pour les ACM ifac.
- Comment s'organise le **déplacement et l'utilisation des lieux collectifs** : cour, passage aux toilettes, couloir... (ex. existe-t-il un sens de circulation ? 1 entrée et 1 sortie par salle ? Un planning d'occupation de la cour ?).
- Comment s'organise le **nettoyage** des salles, des lunettes des toilettes, des surfaces type tables.
- Prendre connaissance des **autres protocoles** : évacuation et du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS).
- Comment bénéficier du **matériel de l'école** (Tableau numérique pour projeter les vidéos contes...)?



Mémo reprise pour les ACM

MATÉRIEL ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Pour être bien à l'écoute de l'enfant et en particulier en ce qui concerne le matériel pédagogique et les outils de la classe, il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer. Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable.

La mise en œuvre des protocoles et autres consignes

POUR CHAQUE ANIMATEUR
 Prendre en compte les protocoles de mise en œuvre des protocoles et autres consignes de la classe et de la salle de classe. Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

APPRÉHENSION

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Responsabilité d'un cas

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Nettoyage des surfaces et des locaux

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.

Le matériel pédagogique est un outil de travail et doit être utilisé de manière responsable. Il est important de connaître les protocoles de mise en œuvre de ce matériel et de s'y conformer.



Les enfants

Les enfants ont été majoritairement **sensibilisés /formés aux gestes barrières** (« angoisse »).

Difficultés à les appliquer dans la durée.

Expliquer. Se faire expliquer (contrôle). Répéter.

Les enfants disposent d'une **expérience très variée du confinement** : solitude, parents mobilisés, saturation, crainte de contaminer ses proches (« enfants accélèrent la propagation du virus », distance avec l'école, parents mobilisés...

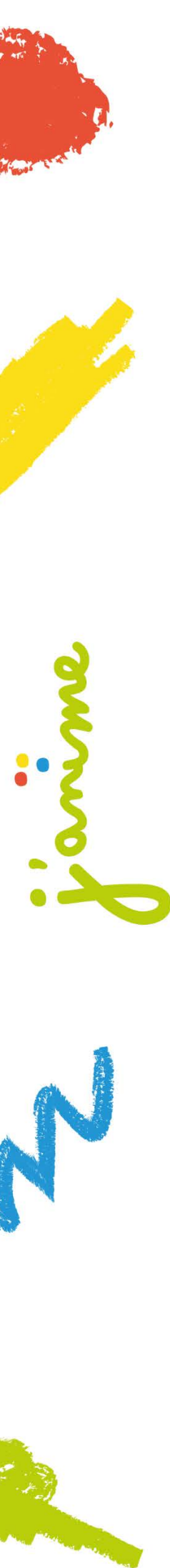
Besoin de s'exprimer, de dire.

Ex. Cercle de paroles, écrire à un proche, dessiner, discussions informelles...

Enfants qui ont **repris l'école mais pas dans le format d'avant confinement** : pas forcément dans leur classe, avec leur enseignant(e) ou avec leurs ami(e)s.

Besoin de (re)trouver des repères.

Ex: je suis en classe mais en 2SC2 ?! Horloge, planning, règles de vie du groupe...



Déroulement d'une demi-journée

Veillez prévoir son adaptation avec la direction de l'école

Cycle 1 : Maternels de PS MS GS
Cycle 2 : Elémentaires de CP CE1 CE2
Cycle 3 : Elémentaires de CM1 CM2

Organisation
Accueil des enfants
Rituel 1 : activités de mise en mouvement
Rituel 2 : quoi de neuf ?
Rituel 3 : chantons sous le soleil
Activité 2S2C – 1
Temps de récréation
Retour sur l'activité
Activités 2S2C - 2
Retour sur l'activité
Rangement
Rituel 4 : 20 minutes lecture
Fin du 2S2C (repas, périscolaire...)

Cycle 1

Comptine pour se laver les mains
SPORT & SANTE

Time's up kids (mimes)
CIVISME & CITOYENNETE

Cycle 2

Parler du confinement avec le jeu des émotions
SPORT & SANTE

Bande dessinée coco le virus + Mindmapping
ART & CULTURE

Cycle 3

Parler du confinement avec le jeu des émotions
SPORT & SANTE

Jeu de l'oie des droits de l'enfant
CIVISME & CITOYENNETE

Consignes pour tous

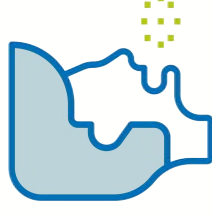
Je me lave les mains très régulièrement, au moins toutes les heures.

Après avoir toussé, avoir éternué, m'être mouché. Je frotte pendant 30 secondes sans oublier les ongles, le dessus des mains, les pouces..



Je tousse dans mon coude et je me mouche dans un mouchoir à usage unique.

Je jette le mouchoir dans une poubelle prévue.



Je respecte dès que je le peux un mètre de distance.



Je porte un masque. Avant de le mettre et de l'enlever, je me lave les mains. Je ne le touche pas et le retire par les élastiques.



Les gestes barrières

A respecter impérativement !

Attention

- au port du masque, à bien mettre en place et à laisser en place (dérive consistant à le mettre sous le nez),
- la distance d'1 mètre entre animateur/enfant (rapprochement non justifié).

Astuce : pulvérisateur de gel hydro alcoolique après chaque contact avec les enfants, le matériel...

Retrouver les **consignes détaillées** dans le **mémo de reprise pour**

les ACM. A lire et à appliquer, sauf protocole contraire ou plus contraignant mis en place par l'école.

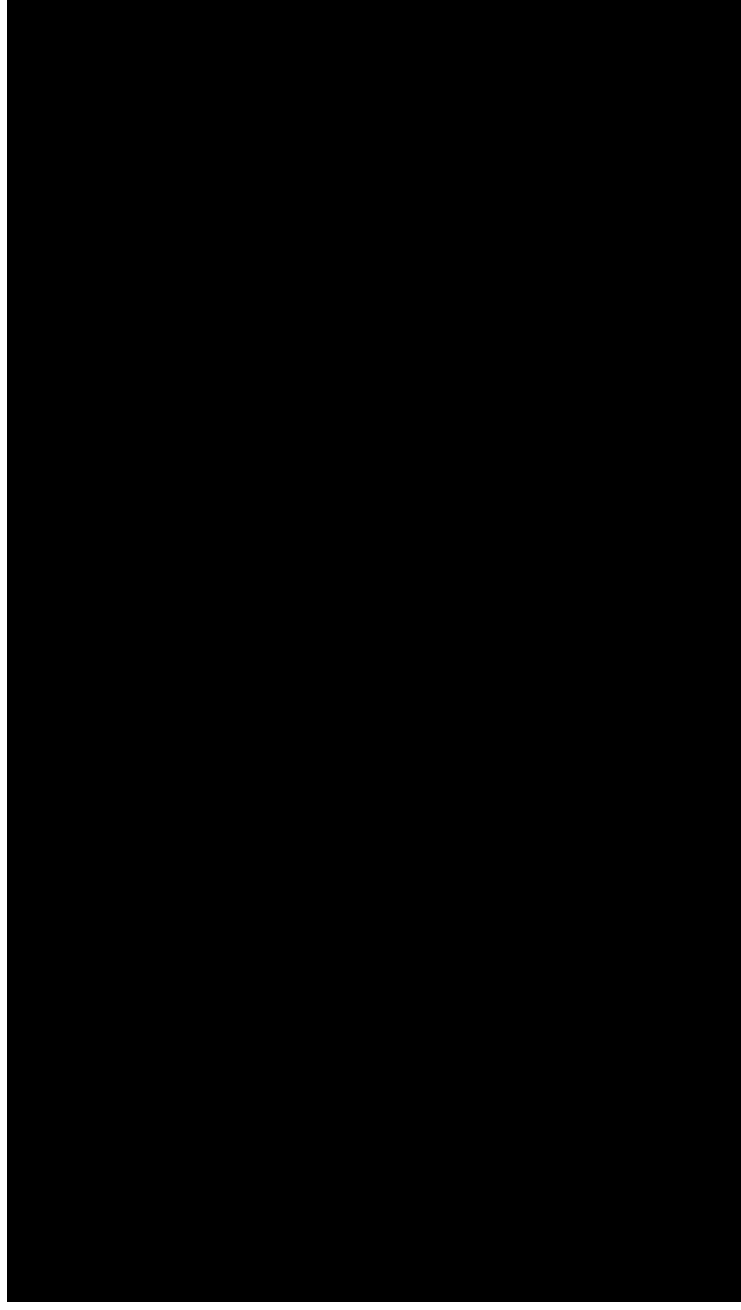


Respectons ces consignes pour se protéger et protéger les autres

Janime

Les gestes barrières : masque & lavage de mains

Vidéo ifac : Ifac et vous : Comment se laver les mains ? Comment porter son masque ? On vous répond !
<https://www.youtube.com/watch?v=AMqTk2h5OqM>



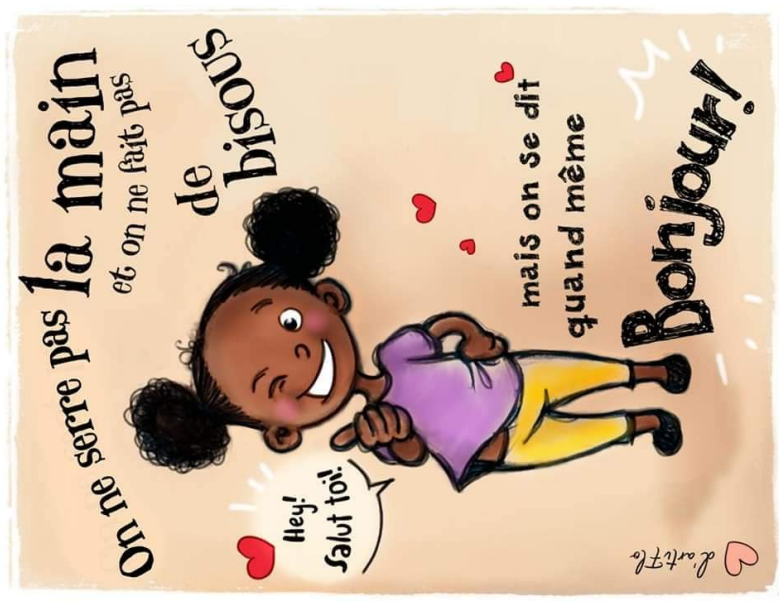
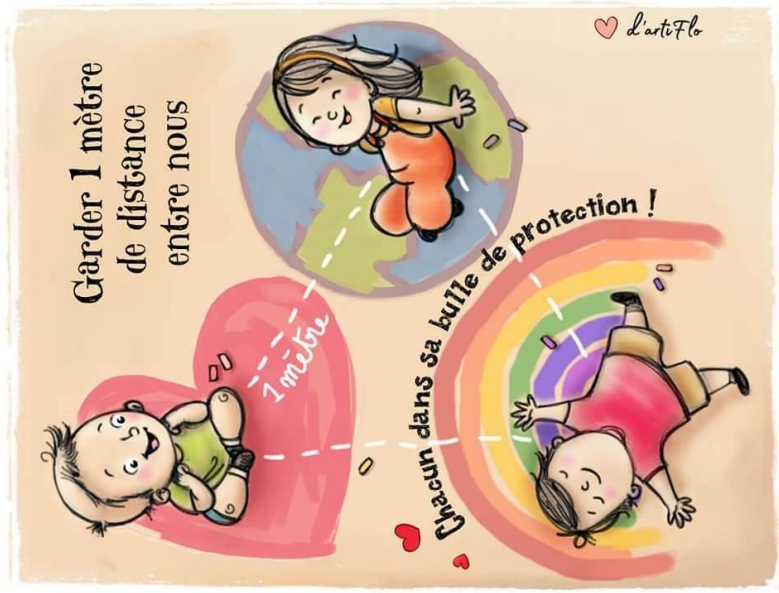
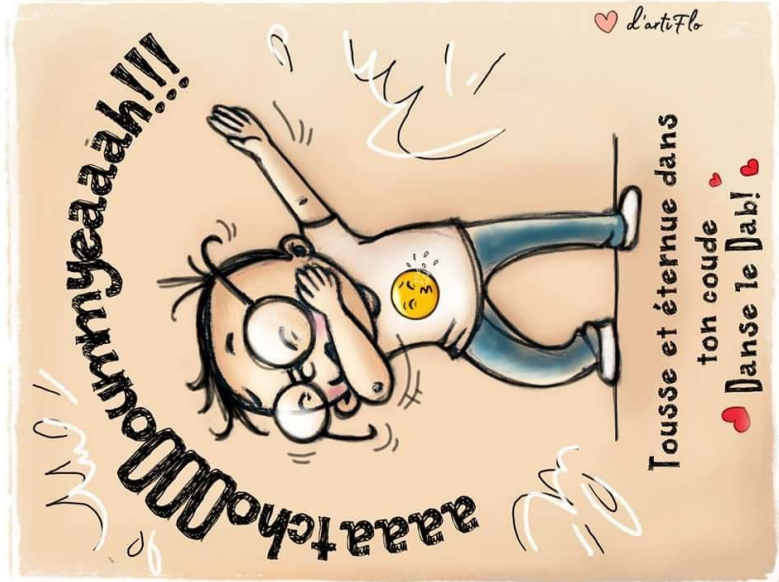


j'animé



Les gestes barrières pour les enfants

A faire respecter, et à rappeler régulièrement.





j'animé

Les gestes barrières pour les enfants

A faire respecter, et à rappeler régulièrement. Lavage des mains toutes les heures !

Se moucher dans un
mouchoir à usage unique



allez hop,
à la poubelle !

♥ d'artiFlo

Mimi cracra
l'eau elle aime
AAAa!!!



Bien se laver les mains!
Le temps d'une petite chanson

♥ d'artiFlo

Si tu n'as pas de savon,
tu peux te laver les mains



avec du

Gel hydroalcoolique !

♥ d'artiFlo

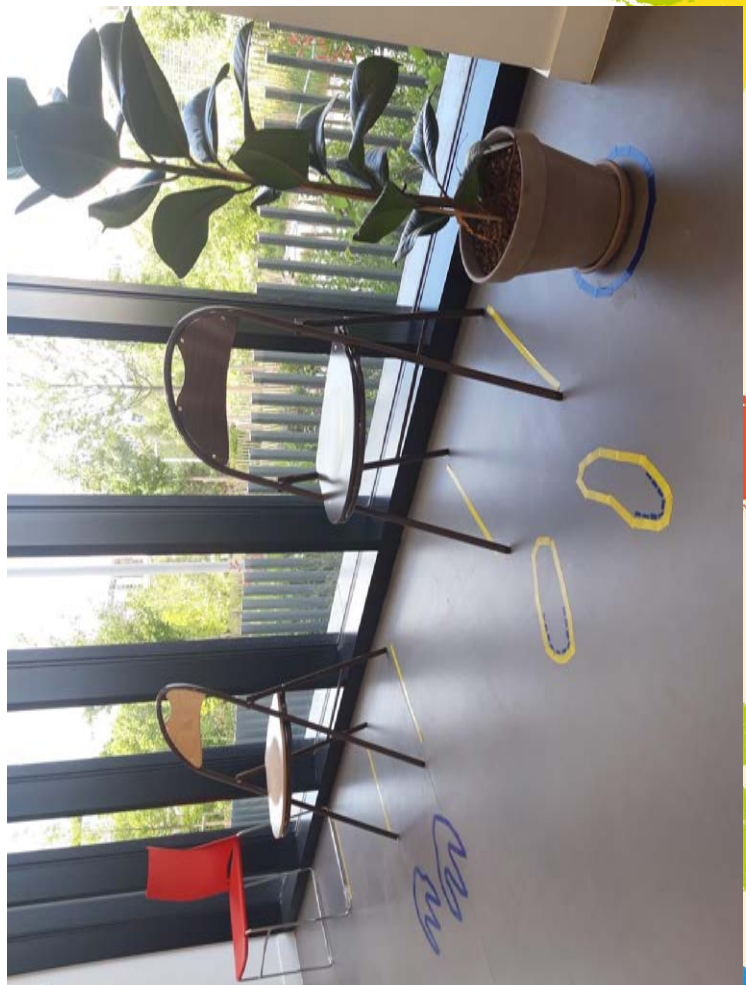


Les gestes barrières : les aménagements

Vérifier les aménagements :

- dans la salle d'activité,
- dans les espaces collectifs : toilettes, cour, couloir.







6



Les petites astuces

Rappeler les gestes barrières en chanson, en comptine, en vidéo, en dessin... il existe de nombreuses ressources mises à disposition.

Utiliser des **alarmes des téléphones** pour se rappeler le lavage des mains.

Utiliser des **cales portes** pour éviter les contacts avec les poignées (sauf portes coupe feu).

Travailler sur la **vie de groupe** :

- nom de groupe,
- cri d'alerte décidé ensemble quand les distances physiques ne sont plus respectées,
- temps d'expression sous forme d'échange et débat (ex. club de lecture, café philo),
- préparation de la chanson, du jeu, de la blague du lendemain pour le groupe

Enfants ont une **tendance naturelle à se rapprocher pour jouer ensemble. Nous pouvons utiliser plusieurs aménagements et matériels** :

- cerceau / cercle pour délimiter l'espace individuel,
- craies pour dessiner dans la cour,
- matériel individuel (sachet congélation),
- un jouet/livre de la maison apportés de la maison, possible points de départ de nouvelles activités.
- places nominatives dès que possible.



Une difficulté ? Un feedback ?

2 interlocuteurs

La directrice/le directeur de l'école

En charge des 2S2C et plus largement des activités réalisées dans l'école sur le temps scolaire.

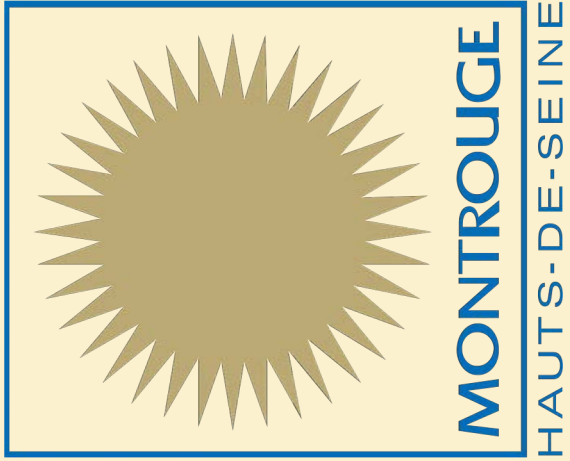
Le coordinateur Ifac, Laurent BARTOS

Espace Colucci 88 rue Racine 92120 Montrouge
06 03 40 09 74 - laurent.bartos@dso.ifac.asso.fr

Prochaine réunion

Réaliser un bilan de la première journée : organisation, activités, relations, sécurité...
Procéder aux ajustements et améliorations.





Droits de l'enfant

Programme UNICEF/ifac « Je découvre les droits de l'enfant », « Je comprends les droits de l'enfant », « J'agis pour les droits de l'enfant », afin de permettre aux animateurs de faire évoluer l'enfant dans la prise de conscience et l'appropriation de ses droits. A travers de multiples activités clés en main et au moins un atelier par séquence, les séances de sensibilisation aux droits de l'enfant peuvent être adaptées en fonction de l'âge des enfants et du temps disponible : éducation, égalité, justice, participation, information, identité...

Droit et justice

Découverte de la loi et de la justice avec le programme Educadroit élaboré par le Défenseur des Droits (10 séquences d'activité pour définir le droit en France et ailleurs), et notre jeu de lois pour confirmer ses apprentissages.

Une commune comment ça marche

Des temps de rencontres avec le Maire de la commune et/ou ses adjoints, permettent de comprendre comment fonctionne une mairie. Pour bien préparer la rencontre, les enfants préparent les interviews. De retour au centre, ils mettront au mots leur découverte, leur enseignement, leur questionnement...

Valeurs de la république

Les enfants appréhendent les valeurs de la République, de façon éducative et ludique, aborder les valeurs de la République, ses symboles, le rôle du citoyen, les élections, la laïcité... Formé par l'ANCT (anciennement CGET), les supports ont été créés par nos soins pour aborder simplement et efficacement des notions essentielles au vivre ensemble.

La ludothèque

Les animateurs utilisent les acteurs du territoire et/ou les ressources en ligne. Ils recourent aux jeux de société pour (re)tisser les liens, retrouver les dynamiques collectives, réaffirmer l'importance des règles de vie et les conséquences des transgressions tout en s'amusant : concept kids, code names, bataille navale, time's up kids ou encore le jeu de lapins magiciens.

Éducation aux médias

Les plus grands travaillent sur l'éducation à l'image pour détecter la manipulation de l'information à la télévision, sur les réseaux sociaux. Nous utilisons les ressources du CLEMI et leur programme Déclic'Critique.

De la lutte à la discrimination à l'égalité fille garçon

Vidéos tous différents, tous égaux du site de l'Éducation nationale les fondamentaux pour aborder les questions du racisme dans le sport ou plus largement, les questions de discriminations (photolangage, études de cas...).

Modules éducatifs pour aborder l'égalité entre les filles et les garçons : vidéo 1 jour 1 question, photologage pour libérer la parole, utilisation des ressources Lumni et podcast...

S'exprimer, se confronter et construire un argumentaire

Par l'entremise des goûters philo organisés avec les enfants de tout âge. Nous utilisons autant les supports vidéos pour les plus jeunes, les échanges et dessins. Nous utilisons les supports du Labo philo pour les plus âgés pour explorer davantage les notions de solidarité, de bien-être, de bonheur, de famille, d'amitié...

Environnement et nature

Les enfants sortent du centre pour reconquérir leur environnement proche (jardins publics, forêts...) : séance d'observation/documentation de la faune et la flore, participation au programme de la Ligue de Protection des Oiseaux, création de contes et histoires...

Chants

En augmentant les distances nécessaires, les enfants reprennent les chants classiques pour s'exprimer, se mettre littéralement au diapason, et créer un esprit d'équipe. Nous utilisons notre répertoire de chants utilisés dans le cadre de la formation des professionnels à l'animation. Nous reprenons par ailleurs les chansons explorées en classe pour se (re)connecter à l'école.

Le huitième art

Les enfants travaillent sur leur planche dessinée soit pour illustrer un thème sélectionné par l'ensemble de l'équipe, soit pour aborder une situation complexe comme le confinement (relations avec les parents, au sein de la fratrie), ou encore leur rapport à l'école. Ils utilisent les techniques de dessin, de composition de planche ou encore une application en ligne proposée par la Bibliothèque Nationale de France.

Du conte à la création de son histoire

Les enfants écoutent les histoires racontées par les auteurs des livres enfance et jeunesse, mettent en image les contes, et apprennent à composer leur propre histoire. Nous utilisons à cet effet, plusieurs jeux pour faciliter la phase de conception : Dixit et Rory's cubes story mis à disposition par les sociétés d'édition.

Théâtre

Les enfants prennent soin de réapprendre à s'exprimer face au groupe à travers plusieurs jeux théâtraux, allant jusqu'au match d'improvisation pour les plus à l'aise. Les plus jeunes pourront reprendre leurs histoires préférées pour mimer, gesticuler, créer.

Arts plastiques

Les animateurs mettent à profit les ateliers d'arts plastiques pour proposer des supports et techniques diverses. Les enfants s'expriment autant qu'ils se concentrent. Nous profitons des ateliers pour connecter les publics aux œuvres d'art comme le cahier de coloriage des œuvres d'art aux éditions Rosace : la Joconde, les joueurs de cartes...

Les challenges scientifiques

Les enfants bénéficient de contenus scientifiques via les plateformes Lumni, c'est pas sorcier, 1 jour 1 question ou encore les jeux interactifs de l'INRAP sur la préhistoire ou les gaulois. Ils mettent en pratique leurs découvertes ou leurs apprentissages dans le cadre de challenges : quizz, expériences scientifiques, énigmes.

Les 30 minutes de lecture par jour

Les enfants bénéficient d'un temps de lecture supplémentaire : livres de poche, contes, presse enfance et jeunesse (Petit Quotidien, Wapiti), articles sur internet (ex. cité des sciences)... tous les supports sont les bienvenus. Nous proposons un club de lecture à raison d'1 atelier par semaine pour échanger, donner envie, débattre.

Nous utiliserons les bibliothèques et médiathèques le cas échéant.

Relaxation et Yoga

Nous déployons des activités à même d'aider les enfants à se calmer, se centrer et bien préparer la journée. Nous proposons des activités avant le début des activités ou après le repas : le yoga des enfants (BAYAM) ou encore le jeu calme comme une grenouille.

Remise en forme

Lors du confinement, nos équipes ont élaboré plusieurs vidéos pour se dépenser et se tenir en forme. Nous mettrons en place ces activités individuelles pour aider les enfants à retrouver l'énergie autant que pour la canaliser.

Les valeurs de l'olympisme

L'UNICEF, le CNOSF et Playdagogie ont élaboré un kit d'activité sur les valeurs de l'olympisme qui

Des jeux de cour aux parcours physiques et sportifs

Nous profitons de ces temps pour réinvestir la cour : marelle, dessins à la craie, 1 2 3 soleil, jeu du Lucky Luke... Les petits jeux de cour aident les enfants à reprendre leurs marques.

Il s'agit de proposer des parcours physiques et sportifs pour que les enfants puissent se dépenser, s'exercer, se tester, et se rapprocher leurs espaces de jeux. Nous utiliserons les espaces extérieurs : cour de récréation, jardin, forêt...

Gestes barrières

Dans le cadre du confinement de nombreux professionnels ont proposé des supports ludiques pour aborder les questions de distanciation physique et plus largement, les mesures sanitaires. Si nous prévoyons de faire des rappels réguliers tous les jours a minima, nous déploierons des activités spécifiques aux gestes barrières au début de chaque semaine : comptine, coloriage, memory, vidéo et quizz pour nous assurer de la bonne compréhension/application des mesures.

Comprendre le COVID et le confinement

Les enfants lisent des bandes dessinées et de livres réalisés par des artistes et médecins, visionnent des vidéos explicatives. Les enfants mettent en image les histoires, s'expriment quant à leur vision du COVID ou leur vécu lors du confinement. Les équipes d'animation disposent de contenus spécifiques : les questions à poser, les sujets à aborder, les professionnels pour relayer les situations les plus à risques.

Bien-être

Les enfants gagnent en confiance à travers plusieurs ateliers visant à exprimer ses émotions, ses forces et atouts... à travers des techniques éprouvées de la pédagogie positive.

Danse

Les enfants se challengent dans le cadre de défis dansés et travaillent ensemble sur une chorégraphie "distanciée" (ex. Thriller de M Jackson),

		Mardi 02 juin			Jeudi 03 juin			Vendredi 04 juin			Lundi 08 juin			Mardi 09 juin			
Horaires	Organisation	Déroulement			Déroulement			Déroulement			Déroulement			Déroulement			
Après-midi																	
09 00	Accueil des enfants																
09 15	Rituel 1 : petites activités																
09 30	Rituel 2 : Temps de quoi de																
09 45	Rituel 3 : Temps chansons																
10 00	Activité 2S2C - 1																
10 30	Temps de récréation																
10 50	Activités 2S2C - 2																
11 20	Retour sur les activités																
11 30	Rangement																
11 40	Rituel 4 : 20 minutes																
12 00	Départ des enfants																

		Jeudi 11 juin			Vendredi 12 juin			Lundi 15 juin			Mardi 16 juin			Jeudi 18 juin		
Horaires	Organisation	Déroulement			Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3
		CP	CE1	CE2	CP	CE1	CE2	CP	CE1	CE2	CP	CE1	CE2	CP	CE1	CE2
Après-midi																
09 00	Accueil des enfants															
09 15	Rituel 1 : Petites activités de															
09 30	Rituel 2 : Temps de quoi de d'échange															
09 45	Rituel 3 : Temps chantons chanson															
10 00	Activité Chaque 2S2C - 1 jour, >															
10 30	Temps de récréation															
10 50	Activités Chaque 2S2C - 2 jour, >															
11 20	Retour sur les activités de															
11 30	Rangement															
11 40	Rituel 4 : 20 Les minutes enfants															
12 00	Départ des enfants															



Programme 2S2C

Ville de Montrouge



		Organisation Déroulement				Vendredi 19 juin		Lundi 22 juin		Mardi 23 juin		Jeudi 25 juin		Vendredi 26 juin	
Horaires	Après-midi					Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3	Cycle 2	Cycle 3
		CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2	CP CE1 CE2	CMI CM2
09 00	13 30	Accueil des enfants		Temps d'accueil											
09 15	13 45	Rituel 1 : Petites activités de		activités											
09 30	14 00	Rituel 2 : Temps de		échange											
09 45	14 15	Rituel 3 : Temps		chantons chanson											
10 00	14 30	Activité		Chaque											
10 30	15 00	2S2C - 1		jour,											
		Temps de		récréation											
10 50	15 20	Activités		Chaque											
		2S2C - 2		jour,											
11 20	15 50	Retour sur		Temps de											
		les activités		debrief de											
11 30	16 00	Rangement													
11 40	16 10	Rituel 4 : 20		Les											
		minutes		enfants											
12 00	16 30	Départ des		enfants											

Programme 2S2C

Ville de Montrouge



		Lundi 29 juin			Mardi 30 juin			Jeudi 02 juillet			Vendredi 03 juillet					
Horaires		Organisation Déroulement			Cycle 2			Cycle 2			Cycle 2			Cycle 2		
Après-midi					CP CE1 CE2			CP CE1 CE2			CP CE1 CE2			CP CE1 CE2		
09 00	13 30	Accueil des enfants			Yoga pour les enfants (jeu de cartes)			Le bonheur			Théâtre : petits jeux			La Mythologie		
09 15	13 45	Rituel 1 : petites activités			Cahier (raisonnement logique)			philosophes : le bonheur			ART & CULTURE			: Isis & Osiris + Hermès (Podcast + Débat)		
09 30	14 00	Rituel 2 : temps d'échange			ART & CULTURE			& CIVISME			SPORT & SANTE			(Playdologie)		
09 45	14 15	Rituel 3 : chansons			CULTURE			& CIVISME			SPORT & SANTE			SANTE		
10 00	14 30	Activité 2S2C - 1			Club de lecture			1 Dominos			2 Cocotte et jeu de l'oie			Jeux sportifs		
10 30	15 00	Temps de récréation			Le musée à l'école			CITOYENNETE & CIVISME			CITOYENNETE & CIVISME			Valeurs de l'Olympisme (Playdologie)		
10 50	15 20	Activités 2S2C - 2			Club de lecture : 20 à 30 minutes de lecture suivi d'échanges			1 Dominos			2 Cocotte et jeu de l'oie			Jeux de coopération sans contact		
11 20	15 50	Retour sur les activités			ART & CULTURE			CITOYENNETE & CIVISME			CITOYENNETE & CIVISME			SPORT & SANTE		
11 30	16 00	Rangement			Club de lecture : 20 à 30 minutes de lecture suivi d'échanges			1 Dominos			2 Cocotte et jeu de l'oie			Jeux de coopération sans contact		
11 40	16 10	Rituel 4 : 20 minutes			ART & CULTURE			CITOYENNETE & CIVISME			CITOYENNETE & CIVISME			SPORT & SANTE		
12 00	16 30	Départ des enfants			Club de lecture : 20 à 30 minutes de lecture suivi d'échanges			1 Dominos			2 Cocotte et jeu de l'oie			Jeux de coopération sans contact		



La petite OURSE, ses premiers pas en astronomie

Un programme itinérant en milieu scolaire ou en centre de loisirs en complément de l'école. Ce projet détaille les séances adaptées au contexte départemental et à la mise en œuvre par Les Francas du Doubs.



5 séances d'initiation à l'astronomie

Observer les étoiles, savoir repérer les planètes, les constellations et utiliser un télescope ou une lunette astronomique. La séance ne nécessite aucune compétence préalable.



Expérience pédagogique



Aucune compétence préalable



En partenariat avec les enseignants

Conçu en partenariat avec l'Association Française d'Astronomie, validé par les chercheurs du CNRS



PAR SEANCE DE 1/2 JOURNEES

Objectifs pédagogiques par séance

☐ SEANCE 1		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Situer la Terre dans le Système solaire et placer les autres Planètes – en connaître les principales caractéristiques : tellurique – gazeux, taille les unes / autres. <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de l'ordre des planètes par le jeu (planètes, identité et mythologie). ➤ Appréhender les mouvements simples : durée de la rotation et de la révolution terrestre et de mouvements des planètes par rapport à la Terre. <ul style="list-style-type: none"> • Observation des planètes avec un support visuel (Logiciel Célestia). • Réalisation d'un mobile sur le système solaire à une petite échelle, pour sensibiliser à la forme, et laisser une trace sur le lieu du stage.
☐ SEANCE 2		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre les phases de Lune : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les origines de la Lune. • Découverte des spécificités de la Lune. • Découvrir les différentes phases de la Lune par le jeu. • Réalisation d'un outil pour repérer les phases de la Lune.

☐	SEANCE 3	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Comprendre la différence entre une étoile et une planète : <ul style="list-style-type: none"> • Les spécificités du Soleil. Sa place au sein du système solaire (notions journée-nuit, de saison, observation de la rotation nocturne autour de l'axe polaire). • Son histoire et les liens avec les différentes mythologies. ➤ Connaitre les conditions dans lesquelles on observe le Soleil sans risque et connaître les risques. <ul style="list-style-type: none"> • Observation indirecte du Soleil. • Observation directe du soleil (PST). • Consignes sur la dangerosité du soleil.
☐	SEANCE 4	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Astronomie et mythologie. ➤ Réglage et utilisation de paires de jumelles pour la visée et définition d'objets. <p>Savoir lire des éphémérides pour préparer une observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à lire les éléments grâce à différents calendriers. • Préparer une observation à l'avance. • Apprendre à utiliser des logiciels d'observation. • Découvrir des documents (revue, livre, intervenant...) • Créer du lien avec une observation sur le terrain.
☐	SEANCE 5	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification du matériel de l'astronome (téléscope, lunettes astronomique...) ➤ Montage du matériel à disposition. ➤ Exercice de pointage d'une cible fixe.
☐	SEANCE 6	<p>Parents – Enfants Proposition d'une soirée d'observation avec les parents des enfants qui ont participé aux 5 demi-journées de stage soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ De manière directe : avec observation du ciel depuis un site (Seloncourt ?) ➤ De manière indirecte : avec observation du logiciel Stellarium

Axe 1 : Observer, analyser, tester et comprendre

Age : 03 - 11 ans		Effectif : 10		Axe 1 : Observer, analyser, tester et comprendre	
Objectifs de l'axe :		Observer, analyser, tester et comprendre			
Relations au S4C :		Les systèmes naturels et les systèmes techniques Approche scientifique et technique de la terre et de l'univers Curiosité et sens de l'observation Les méthodes et outils pour apprendre - Curiosité et réalisation de projet.			
Durée	Déroulement (consignes, organisation spatiale, rôle de l'adulte...)	Protocole sanitaire		Matériel	
2 jours du 18.05 au 22.05	Plantation de tournesols : Chaque enfant, à tour de rôle, plante les graines dans le carré présent à cet effet. Puis procède à l'entretien (arrosage) à tour de rôle, avec un arrosoir désinfecté après utilisation. Les enfants iront chacun à tour de rôle arroser tous les jours et regarder l'évolution des tournesols et y mettre l'étiquette qui correspond.	Les enfants sont placés à 1 mètre de distance avec l'aide d'une ATSEM, l'arrosoir est désinfecté après chaque utilisation. Le lavage des mains est effectué avant et après l'atelier.		Graine de tournesol, arrosoir, lingettes désinfectantes pour le matériel, vignette de l'évolution faite au préalable	
2 jours du 25.05 au 29.05	Plantation de radis : Chaque enfant a tour de rôle, plante les graines dans le carré présent à cet effet. Puis procède à l'entretien (arrosage) à tour de rôle, avec un arrosoir désinfecté après utilisation. Les enfants iront chacun à tour de rôle arroser tous les jours et regarder l'évolution des tournesols et y mettre l'étiquette qui correspond.			Graine de tournesol, arrosoir, lingettes désinfectantes pour le matériel, vignette de l'évolution faite au préalable	
4 jours du 15.06 au 19.06	Création de cartes à planter en lien avec l'axe 2 : les enfants commencent par déchirer le papier en petits morceaux dans un saladier. Ajoutez un peu d'eau puis de la colle blanche. Mixage par l'animateur L'enfant récupère la mixture, puis en donne la forme d'une carte tout en y ajoutant les graines choisies.	Chaque enfant à son matériel pour l'activité, les mains sont lavées avant et après, ils sont installés à un bureau personnel		journaux, graine, colle, eau, récipients individuels, mixeur	
4 jours du 22.06 au 26.06	Peinture végétale en lien avec l'axe 2 : Les enfants iront cueillir, les radis et les végétaux présents en extérieur, (les citrons seront achetés). Extraction des jus par la centrifugeuse. Les enfants pourront goûter le jus de citron et de radis qui auront été préalablement nettoyés. Une fois les couleurs extraites, les enfants dessineront les végétaux observés (Les plus petits auront un modèle déjà imprimé). Un citron sera laissé entier, en extérieur, afin de pouvoir observer son évolution (couleurs, forme,...).			Papier épais, pinceaux, citron, radis, herbe, végétaux qui se trouvent autour de l'école	
4 jours du 29.06 au 03.07	Création d'empreintes de la flore locale en lien avec l'axe 2 : Balade en garrigue afin de ramasser les végétaux, puis création des empreintes. Une recherche des essences sera effectuée par les plus grand et partagé avec les plus petits.			Végétaux cueillis lors de la balade dans la garrigue, encre, papier	
Évaluation					
Évaluation avec le public		Un bilan sera réalisé à la fin des activités, afin d'avoir le ressenti des enfants.			
Objectifs	Critères	Indicateurs			Observations
		plus de 5 acquis	5 moyennement acquis	moins de 5 non acquis	
Éveiller la curiosité	Les enfants ont posé des questions Les enfants ont participé aux ateliers				
Découvrir, observer, tester et comprendre	Les enfants ont observé et testé Les enfants ont compris				

Axe 2 : Découvrir et favoriser la créativité par les arts plastiques

Durée	Déroulement (consignes, organisation spatiale, rôle de l'adulte...)	Protocole sanitaire	Matériel
3 jours du 12.05 au 15.04	Réalisation d'un serpent : explication des consignes: repasser ou tracer les lignes selon l'âge de l'enfant, découper sur les lignes, coller les gommettes sur le serpent sans sortir des lignes, coller les yeux et une partie de la queue du serpent sur la feuille colorer, faire un trou sur le haut de la tête et passer le fil de pêche pour que le serpent se soulève.	Chaque enfant a son matériel pour l'activité, les mains sont lavées avant et après, ils sont installés à un bureau personnel	Serpent imprimé à découper, feutres, ciseaux, colle, feuilles colorées, gommettes, œil qui bouge et fil de pêche
7 jours du 18.05 au 29.05	Création d'un tournesol : sur la feuille marron tracer un rond à l'aide d'un pot, le couper et répéter l'opération sur une autre feuille marron et laisser de côté. Découper ensuite les pétales sur la feuille jaune, les coller sur le bord d'un rond marron, laisser sécher. Faire un rond à l'aide d'un pot sur la feutrine, la couper et la coller sur l'autre rond marron. Sur une autre feutrine, dessiner un cœur, le couper et le coller avec l'autre. L'animateur agrafe le rond entièrement feutré sur celui qui a les pétales. Agrafe ensuite la chenille sur le derrière du tournesol qui a les pétales. L'atelier est terminé.		Feuille marron, feuille avec des pétales imprimés, feutre, ciseaux, colle, feutrine autocollante, chenille, agrafeuses
2 jours du 02.06 au 05.06	Création de panneaux pour le potager: colorier sans dépasser les radis, tournesols, Découper ensuite et coller sur une feuille, colorer, plastifier. L'animateur les colle sur un pique en bois. Les planter dans le potager.		Dessin fait au préalable, feutre, ciseaux, colle, feuille colorer,
2 jours du 04.06 au 05.06	Fabrication d'un porte-bijoux : Une boule de plastiroc sera donnée aux enfants, ils devront la malaxer pour lui donner la forme d'une boule puis de l'aplatir avec le rouleau qui leur sera au préalable donné à chacun. Une fois le plastiroc modelé, les enfants placeront leurs mains dessus et avec les outils de modelage pour en faire le contour, pour les plus petits l'animateur pourra les aider. Après séchage, le lendemain peindre les motifs désirer laisser sécher et vernis.		Plastiroc, matériel de modelage, peinture, pinceaux, contenants individuels pour peinture, vernis
4 jours du 08.06 au 12.06	Création d'un moulin à vent: impression du patron du moulin à vent sur une feuille de papier de couleur. Les enfants peindront les parties désirées. Il faut découper soigneusement les parties hachurées sans découper le petit rond central. Faire au centre du bouchon (sur la longueur) un trou où viendra se mettre la tige de bois. Rabattre chaque hélice au centre en les faisant légèrement dépasser et sans marquer une pliure. Puis mettre une punaise au centre (pour les plus petits, l'animateur qui le fera). Placer la tige de bois dans le trou du bouchon et y mettre la punaise avec la fleur sans l'enfoncer jusqu'au bout. Puis les enfants testeront.		1 feuille de papier format A4 de 160g ou plus 1 tige de bois de section 5 mm et d'une longueur de 40-50 cm peinture acrylique ou feutre 1 bouchon de liège colle ciseaux 1 punaise
2 jours du 15.06 au 19.06	Création de pâte à modeler: les enfants versent les ingrédients secs dans un grand bol puis mélangent : la farine, le sel et le bicarbonate. Ajouter éventuellement les colorants en poudre. Ajoutez l'eau et l'huile en remuant vigoureusement pour éviter les grumeaux. Ajouter éventuellement les colorants liquides. L'animateur verse le mélange dans une casserole et la fait cuire. Retirer du feu et pétrir la pâte sur table avec les mains. La pâte à modeler est terminée lorsqu'elle est bien souple et la couleur uniforme. Les enfants peuvent ensuite la modeler comme ils le souhaitent.		1 tasse de farine ½ tasse de sel 1 cuillère à café d'huile végétale 2 cuillères à café de bicarbonate de soude ou de levure chimique 1 tasse d'eau chaude

4 Jours du 15.06 au 19.06	Création de carte à planter en lien avec l'axe 2: les enfants commencent par déchirer le papier en petits morceaux dans un saladier. Ajouter un peu d'eau puis de la colle blanche. Mixage par l'animateur. L'enfant récupère la mixture, puis en donne la forme d'une carte tout en y ajoutant les graines choisies.		Papier journal, graine, colle, eau, récipient individuel, mixeur
4 jours du 22.06 au 26.06	Peinture végétale en lien avec l'axe 2: Les enfants iront cueillir, les radis et les végétaux présents en extérieur (les citrons seront achetés). Extraction des jus par la centrifugeuse. Les enfants pourront goûter le jus de citron et de radis qui auront été préalablement nettoyés. Une fois les couleurs extraient, les enfants dessineront les végétaux observés (Les plus petits auront un modèle déjà imprimé). Un citron sera laissé entier, en extérieur, afin de pouvoir observer son évolution (couleurs, forme...).		Papier épais, pinceaux, citron, radis, herbe, végétaux qui se trouvent autour de l'école
4 jours du 29.06 au 03.07	Création d'empreintes de la flore locale en lien avec l'axe 2: Balade en garrigue afin de ramasser les végétaux, puis création des empreintes. Une recherche des essences sera effectuée par les plus grand et partagé avec les plus petits.		Végétaux cueillis lors de la balade dans la garrigue, encre, papier

Évaluation

Évaluation avec le public :	En grand groupe, un retour avec les enfants sera effectué afin de connaître ce qu'il leur a plu, ce qui a été difficile, ce qu'ils auraient préféré après chaque atelier			
Objectifs	Critères	Indicateurs	O/N	Observations
Découvrir différentes formes d'arts plastiques.	Les enfants ont pu tester les différentes activités d'arts plastiques	Tous les enfants ont fait les activités		
		Les enfants étaient enjoués et volontaires lors de l'activité.		
	Les enfants ont créé ce qui était demandé	Les enfants ont compris les consignes		
		Les enfants ont terminé l'activité		
Favoriser la créativité à travers différentes formes d'arts plastiques	Tous les enfants ont pu décorer comme il le voulait	Tous les enfants ont eu les moyens matériels pour laisser place à leur imagination		
		Les enfants ont dessiné, collé, sculpté ce qu'il désirait		

Axe 3 : Favoriser la motricité à travers le sport

Âge : 03 - 11 ans		Effectif : 10	Axe n° 3 Sport / motricité	
Objectifs de l'axe :		Favoriser la motricité à travers le sport Découvrir et sensibiliser au yoga		
Relations au S4C :				
Durée	Déroulement (consignes, organisation spatiale, rôle de l'adulte...)	Protocole sanitaire	Matériel	
12.05 au 03.07	Rituel après le repas yoga: les enfants se mettent sur leurs tapis, l'animateur propose des positions de yoga et les accompagnent dans la respiration.	Les tapis sont nominatifs et donnés le jour même à l'enfant	Tapis, étiquettes avec nom de l'enfant, musique relaxation, poste musique	
12.05 au 03.07	Rituel réveil énergétique sur la thématique de la semaine : chaque enfant a un plot qui lui est attribué, réalisation d'étirements et d'exercices d'échauffement via un chant. Suivi d'activités sportives ou de motricité.	Chaque plot est désinfecté après usage des enfants. Les mains sont lavées avant et après.	Plots	
12.05 au 29.05 et du 11.06 au 16.06	Parcours vélo : parcours évolutif au fur et à mesure des jours. Les parcours sont organisés en fonction de l'évolution des enfants. Les enfants effectuent les parcours les uns après les autres.	Les enfants passent 1 par 1 et gardent leurs vélos. Les mains sont lavées avant et après. Les plots sont désinfectés après utilisation.	Vélos, étiquette avec les prénoms, plots, lingettes désinfectantes.	
12.05 au 29.05	Défis d'équilibre : l'animateur place des cerceaux dans l'espace, et demande aux enfants de se placer dedans afin de procéder à des exercices d'équilibre.	L'animateur dispose les cerceaux à 1 m de distance, ils sont désinfectés après l'activité.	Cerceaux	
18.05 au 05.06	Compréhension et apprentissage du fonctionnement d'une graine jusqu'à arriver à la planter en lien avec l'axe 1 : les enfants sont chacun à un plot qui leur est attribué à 1 mètre de distance. L'animateur montre la première position qui est la graine, ensuite il tire les jambes pour faire les racines, un bras puis l'autre se lèvent pour faire la tige qui grandit jusqu'à ce que les enfants se retrouvent debout à s'étirer, avec leurs deux bras ils forment les pétales, puis les pétales tombent en touchant le sol et la tige retourne au sol. À répéter de plus en plus vite et de plus en plus lentement en alternance.	Les plots sont au préalable placés à 1 m de distance et désinfectés après usage. Les enfants se sont lavés avant et après l'activité	Plot, lingette désinfectante.	
12.05 au 29.05	Transformation des animaux de la jungle: L'animateur demande aux enfants d'aller dans les cerceaux et de se déplacer comme un animal (lion léopard, tigre...) Les enfants changent de position en fonction du top donné par l'animateur.	L'animateur dispose les cerceaux à 1m les uns des autres, ils sont désinfectés après l'activité	Cerceaux, lingettes désinfectantes	
12.05 au 29.05	Course de grenouille: L'animateur demande aux enfants d'aller au plot, puis il s'entraîne à sauter comme une grenouille. Une course est ainsi organisée, 3 par 3, afin de respecter les distances physiques.	Chaque plot est désinfecté après usage des enfants. Les mains sont lavées avant et après.	Plots	
02.06	Saut de cerceau a cerceau : Les enfants devront sauter, de cerceau en cerceau, au top de l'animateur.	L'animateur dispose les cerceaux à 1m les uns des autres, ils sont désinfectés après l'activité	Cerceaux	
04.06	Transformation des animaux lié à la pluie: mouvement dans l'espace sous la forme d'histoire « l'escargot et la pluie ».	L'animateur dispose les cerceaux à 1m les uns des autres, ils sont désinfectés après l'activité	Cerceaux, lingettes désinfectantes	

05.06 au 26.06	Cerceaux musicaux: chaque enfant devra danser, à l'intérieur de son cerceau, en fonction de la musique. Forme de statue musicale.	L'animateur dispose les cerceaux a 1m de chaque, ils sont désinfectés après l'activité	Cerceaux, lingettes désinfectantes, poste de musique
29.06 au 03.07	Balade dans la garrigue qui rejoint les axes 1 et 2: à l'aide d'une feuille blanche, les enfants devront trouver les différentes nuances de vert existantes dans la nature.	À l'aide des ATSEM nous ferons respecter les 1m de distance pendant le déplacement, les mains seront lavées avant et après la sortie	leur sac avec leur gourde

Évaluation

Évaluation avec le public :	L'évaluation sera faite avec les enfants ainsi que l'adulte qui repérera les enfants qui ont eu des difficultés afin de les aider à progresser.			
Objectifs	Critères	Indicateurs	O/N	Observations
Favoriser la motricité à travers le sport	Les enfants arrivent à développer leur motricité	Les enfants prennent leur temps pour réaliser ce qui est demandé		
	Les enfants font les activités sportives	Les enfants comprennent les consignes		
		Les enfants réussissent l'activité		
Découvrir et sensibiliser au yoga	Les enfants pratiquent le yoga	Les enfants arrivent à faire les postures		
		Les enfants arrivent à reconnaître les postures		
	Les enfants arrivent à se relaxer	les enfants se concentrent sur leur respiration		
		Les enfants arrivent à se concentrer sur l'activité		

Annexe

Remboursement dans le cadre du Protocole relatif au dispositif d'appui à la reprise scolaire « Sport, santé, culture, civisme » en sortie de confinement

Convention relative à la continuité scolaire et la réalisation d'activités sportives et culturelles sur le temps scolaire entre l'académie de xxxxxxxxxx et la collectivité, commune xxxxxxxxxx en date du xxxxxxxxxx.

Conformément à l'article 7 de la convention, le coût d'accueil des enfants est fixé à xxx € par jour et par groupe de 15 élèves.

Nom de la collectivité: xxxxxxxxxx

SIRET: xxxxxxxxxx

Période concernée: du au

Nom de l'école	Type d'école	Nb d'élèves accueillis	"Nb de groupes 1 groupe= 15 élèves"	Coût par groupe	"Montant dû nb de groupe * coût par groupe"
Montant total de compensation					

Fait à xxxxxxxxxxxxxx le xxxxxxxxxxxxxx

Signature

Ce document peut être répliqué pour les collègues le cas échéant.